

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4251 du Vendredi 11 Octobre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**53^{ème} ASSEMBLEE PLENIERE
DE LA CONFERENCE EPISCOPALE
DU CONGO**

Echanges et discussions autour de la vie consacrée

DEPARTEMENT DU KOUILOU

**Le district
de Kakamoeka,
point de départ de
la mise en œuvre
du PNFS
(P.3)**



*Les évêques et le nonce apostolique
(P.10)*

SALUBRITE

Ponton- la-puante!



*Elle est bien loin l'époque où Pointe-Noire, capitale économique
congolaise, portait bien son nom: Ponton-la-belle! (P.3)*

SAINT-SIEGE

21 nouveaux cardinaux créés

Le Sacré collège des Eminentissimes cardinaux vient de s'élargir avec l'agrégation par Sa Sainteté le Pape François de 21 nouveaux qui composeront le prochain consistoire. Parmi eux se trouvent deux Africains: NN.SS Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, en Algérie, et Ignace Bessi Dogbo, archevêque d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

EDITORIAL

Attentes

**7 JOURS DE CHAINES
EN PLUS TOUT DE SUITE !**



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET
PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone: (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32
112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: moussphile@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 30 août 2024, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée **WECARE MEDICA-SARL**, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** WECARE MEDICA-SARL

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée.

- **Capital social:** 1.000.000 F CFA.

- **Siège social:** Pointe-Noire 71, Avenue MBINDA, Camp 31 juillet, centre ville, téléphone: (00242) 06 507 03 06.

- **Objet social:** Prestation de services; Mise à disposition du personnel; Formation; Conseil aux entreprises.

- **Durée:** 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro **7065**, Folio **176/55** du **19 septembre 2024**.

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° **CG-PNR-01-2024-B-00734** du **26 septembre 2024**.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° **CG-PNR-01-2024-B12-00193** du **26 septembre 2024**.

- **Gérance:** Madame **KIBANGOU Laetitia Marina** Josée est nommée gérante de la société pour une durée de deux (02) ans.

Pour avis

Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE

ANNONCE LEGALE

Création de «YOKOGAWA AFRICA HOLDING Succursale du Congo»
dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes d'une résolution adoptée en date du vingt-sept février 2024 par la société **YOKOGAWA AFRICA HOLDING W.L.L.**, dont le siège est sis à l'unité A7, Immeuble **1320**, Route **1516**, Bloc **115** au Royaume Bahreïn, au Moyen-Orient; il a été décidé l'ouverture en République du Congo d'une succursale dénommée «**YOKOGAWA AFRICA HOLDING Succursale du Congo**».

Monsieur Rodez Aubin ILIMBI a été nommé en qualité de représentant de la succursale.

La succursale a été constituée en date du vingt-huit mai deux mille vingt-quatre et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le **N°RCCM CG-PNR-01-2024-B21-00008**. Son siège social est sis au n°54, avenue Charles de Gaulle, 3ème étage, immeuble UMA, Centre-Ville, Pointe-Noire.
L'objet social de la succursale concerne:

*Les activités de fonds de placements, holdings et similaires.

Pour insertion légale

Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES			QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 493	Section : /	Superficie : 4000,00m²	VillageTCHISSOUAMOU	LOANGO	SOUSSOU Saturné Placide
2	Plle(s) 01	Bloc : /	Section : /	Superficie : 400,00m²	Village TCHISSOUAMOU	LOANGO	SOUSSOU née GAKISSI TSO Vehme Phrygie Mireille
3	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 404 ;798,71m²	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	LA SOCIETE AFRICAN OIL INDUSTRIES
4	Plle(s) : 08	Bloc : 219	Section : BZ2	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	SAMAYELA Cortelat Dorel
5	Plle(s) 03 et 04	Bloc : 59	Section : ACV2	Superficie : 987,50m²	MENGO	LOANGO	ONKA NGAMBOU Armel Fiacre
6	Plle (s) 07	Bloc : 17	Section AT	Superficie : 400,00m²	MOVIS	04	MIKELE NZAHOU Arsene Dimitri
7	Plle (s)02 et 10	Bloc : 203	Section : CG	Superficie : 741,50m²	KOUFOLI	05	DOUCOURE Kalilou Ibrahim
8	Plle (s) 06 et 07	Bloc : 203	Section : CG	Superficie : 1427,87m²	KOUFOLI	05	DOUCOURE Kalilou Ibrahim
9	Plle(s) 07	Bloc : 54	Section : Q	Superficie : 179,31m²	MVOUMVOU	02	Hassana BATHILY, Athia B.,Faramata BATHILY, Mamadou B.
10	Plle(s) 08	Bloc : 30	Section : BZ5	Superficie : 250,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	ZAOU Jeanne Esvelle Colette
11	Plle(s) 08, 09 et 10	Bloc : 32	Section : CW 1	Superficie :1500,00m²	VILLAGE NKOUNGOU	LOANGO	MADZELA Eric Martial
12	Plle (s)05	Bloc : 144	Section : ABZ1	Superficie : 500,30m²	LOANGO	ILOANGO	NGAMIYE Michel Fernish
13	Plle (s) 05	Bloc : 10	Section : KGB	Superficie : 500,00m²	POINTE INDIENNE(Famille Tchissenga)	LOANGO	MASSALA Alain Rodrigue
14	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 4000,00m²	DIOSSO	LOANGO	KALI TCHIYEMBI Paulin
15	Plle(s) 04	Bloc : 47	Section : AB	Superficie : 803,70m²	SONGOLO	05	KOBO Mélaïne Sandrine
16	Plle(s)08 et 09	Bloc : 55	Section : CG 2E T	Superficie : 1010.00m²	KOUFOLI 2 (Famille Kondi Tchitali)	05	MATSIMOUNA Jess Rudy Prince
17	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 69	Section : CG	Superficie : 5000,00m²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	KOUBAKA Alain Saturnin
18	Plle (s) 07	Bloc : 193	Section : AI	Superficie : 381,49m²	MAKAYABOU	05	Enfants Commun de TCHICAYA François et ITOUA Denise
19	Plle (s) 4, 5, 6, et 7	Bloc : 15	Section : ACW S	Superficie : 1600,00m²	VILLAGE LIAMBOU(Famille TCHINGASSI)	LOANGO	NGOMA KIBOU Cleve Rutlande
20	Plle (s) 04	Bloc : 55	Section : AN	Superficie : 209,00m²	TCHINIAMBI 2	04	NNZOKO Farel Willibrod et les Enfants
21	Plle (s) 8	Bloc : 63	Section : BZ2	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	YIDIKA-PEMBA Joy's-Espoir
22	Plle (s)4	Bloc : 98	Section : AH	Superficie : 282,70m²	MAKAYABOU (Tandou Soukou°	04	BOKAMBA Syntiche Exousia
23	Plle (s)18	Bloc : 67	Section : AD Suite	Superficie : 425,81m²	RAFFINERIE(Famille TCHINIOKA)	05	GAMBA NAKOUTELAMIO Agnes
24	Plle(s) 6, 7, et 8	Bloc : 6	Section : CW1	Superficie : 1483,35m²	VILLAGE NKOUNGOU	LOANGO	MOUNDA MOUNDA née MALONGA BOUMAKANI Béatrice
25	Plle (s) 327	Bloc : /	Section : H	Superficie : 633,65m²	LA FOIRE	02	MADZELA Eric Martial
26	Plle (s) 01	Bloc : 34	Section : BZ2	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	NGASSAKI Saurel Ralmach
27	Plle (s) 13	Bloc : 15	Section : S	Superficie : 450,00m²	MATENDE	02	ALLI LIGALIIiyas Alade
28	Plle (s) 07	Bloc : 33	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	ENFANTS MISSAMOU N.D ; V.S; E.F; L.E ; M.A ; N.A
29	Plle(s)10	Bloc : 23	Section : S	Superficie : 339,29m²	MATENDE	02	KHONTE Yacouba
30	Plle (s)18	Bloc : 16	section : R	Superficie : 280,40m²	REX (Auberge de la Jeunesse)	01	DOUCOURE Cheickna
31	Plle(s)0bis	Bloc : 48	section : R	Superficie : 107,43m²	GRAND MARCHE	01	SOKHONA Mohamed
32	Plle(s) 09	Bloc : 06	section : Q	Superficie : 306,62m²	MVOUMVOU	02	TALLA Mamoudou
33	Plle(s)10	Bloc : 169	section : AL	Superficie : 348,06m²	LOANDJILI (CEG MOE POATY)	04	OMINGA Annie Marie Yolande
34	Plle(s) 13	Bloc : 71	section : AB	Superficie : 748,10m²	SONGOLO	05	BAKA Ghislain Nobel
35	Plle(s)02	Bloc : 58	section : AM	Superficie : 266,40m²	NKOUIKOU	04	MBOUALA Crystal
36	Plle(s) 06	Bloc : 43	section : P	Superficie : 291,39m²	MVOUMVOU	02	BANDO MONGOHINA Gatien Judicaël
37	Plle (s) 07	Bloc : 244	section : ACL1	Superficie : 500,00m²	LOUBOUTCHI (VINDOULOU)	05	MANINGA Juvet Jeancil Bertrand
38	Plle(s)03	Bloc : 244	section : ACL1	Superficie : 500,00m²	LOUBOUTCHI (VINDOULOU	05	MANINGA Juvet Jeancil Bertrand
39	Plle(s) 07 et 10	Bloc : 93bis	section : AF	Superficie : 1057 ,32m²	SIAFOUMOU	05	MATOUMONA Destré Brel Géoffrey (en Régularisation)
40	Plle(s) 02 Bis	Bloc : 10	Section : AD1	Superficie : 250,00m²	Village LOANGO	LOANGO	Assy Nora GAMASSA (En Régularisation)

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable
(Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 07 Octobre 2024
Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU

DEPARTEMENT DU KOUILOU

Le district de Kakamoeka, point de départ de la mise en œuvre du PNFS

C'est Kakamoeka, dans le département du Kouilou, qui a servi de cadre au lancement des paiements des aides sociales d'appoint par la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. La cérémonie couplée à la remise des kits aux familles victimes des inondations, s'est déroulée le 4 octobre 2024 au siège de la sous-préfecture. En présence de Paul Diboulou, préfet du Kouilou; Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du Kouilou, et du sous-préfet de Kakamoeka.

Institué et expérimenté depuis 2014 à travers le projet Lisungi, afin d'améliorer les conditions de vie des ménages ou individus pauvres, de les protéger de l'impact des chaos et de réduire leur niveau de vulnérabilité, le Programme national des filets sociaux lancé officiellement le 11 août 2024 par le Premier ministre Anatole collinet Makosso, a pour objectif de contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté et des inégalités au niveau national en accroissant le niveau de revenu des ménages les plus défavorisés en les incitant à investir dans le capital humain, y compris celui de leurs enfants.

Dans sa phase initiale de mise en œuvre, le PNFS s'est fixé comme objectif opérationnel de sortir de la pauvreté alimentaire 75% des ménages et individus qui bénéficieront des allocations sociales.

La phase expérimentale couvrira la période de 2024-2026 et offrira aux bénéficiaires quatre prestations: les transferts monétaires conditionnels (TMC), les transferts monétaires pour activités génératrices de revenus (TMA-GR), la pension sociale pour personnes âgées (PSPA) et les aides sociales d'appoint (ASP), objet de la présence de Mme la ministre à Kakamoeka, pour procéder au lancement de la mise en œuvre du PNFS.

Elle a tenu à y aller personnellement pour vivre les réalités qu'y vivent les populations au quotidien.

En témoigne l'accueil qui lui a été réservé, après cinq heures de route, sous un ciel nuageux. Dans son mot de

bienvenue, le sous-préfet de Kakamoeka s'est réjoui du lancement de ce programme qui apporte un réconfort aux



La remise des kits composés de vivres et non vivres.

familles en détresse.

Il a sollicité l'apport matériel de la ministre pour la construction du siège de la Circonscription d'action sociale (CAS) de la localité.

Tout en disant merci, il a souhaité pleins succès à Mme la ministre et bon vent dans cette entreprise.

Prenant la parole, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma est revenue sur la crise économique et financière que traverse le Congo, mais qui n'impacte en rien la mise en œuvre du programme.

Elle a rappelé que le PNFS n'est pas une opportunité donnée aux uns et autres pour résoudre leurs cas sociaux. «Il n'est pas question de sélectionner vos parents. Pour ça, je ne serai pas gentille avec vous. Les contrevenants s'exposeront à des sanctions, y compris judiciaires», a-t-elle averti, en s'adressant aux travailleurs sociaux, tout en les invitant à travailler de manière



Le paiement des aides sociales d'appoint à un échantillon de bénéficiaire

impartiale et honnête. La ministre leur a rappelé qu'ils étaient là pour tous les Congolais qui sont dans le besoin. «C'est pour ça que le programme a été mis en place», a-t-elle indiqué. Pour la ministre, tous ceux qui ont leurs noms sur les listes recevront leurs kits. «Recevez les agents de la CAS quand ils viendront recueillir les informations. Ne les chassez pas parce que vous n'avez pas reçu votre part. Sachez que si vous n'êtes pas dans notre registre social, il sera difficile pour nous de vous apporter assistance. Partout, il y a des problèmes. Ne pensez pas que ça n'existe que chez vous et on ne peut pas arriver partout au même moment. Tout comme, on ne peut pas régler tous les problèmes à la fois. Il faut avoir de la patience», a-t-elle exhorté.

Aussi, a-t-elle mis en garde les populations contre les arnaqueurs qui utilisent les

téléphones pour soutirer de l'argent aux gens. «Si vous n'avez pas été enregistré par nos services, n'envoyez jamais de l'argent aux gens qui vous le demandent via les messages téléphoniques. Il y a trop d'escrocs maintenant. Ils vous feront croire que votre nom est sorti à Lisungi et qu'il faudrait leur envoyer de l'argent. C'est faux. Ne donnez pas non plus de l'argent à un de mes agents qui vous le demande. Faites attention», a averti Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Après le paiement des aides sociales d'appoint, la ministre a revêtu sa casquette d'humanitaire, en procédant à la remise des kits composés de vivres et divers matériels aux victimes des inondations. Elle a attiré l'attention des chefs de quartiers qui débordent certains kits destinés aux populations. «Le Président de la République nous a demandé de travailler avec les autorités de la place pour sanctionner. Celui qui va commettre doit répondre. Nous avons déposé les kits dans le village Louvoulou, et une partie a disparu. Le chef du village doit venir répondre devant les autorités, comment ces kits ont disparu», a-t-elle déclaré.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que ces populations ont reçu leurs kits, sous le regard croisé des autorités.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Attentes

Il ne fait aucun doute que le pays sombre dans une léthargie que d'aucuns justifient par l'approche des élections en 2026. Ces élections, nous le savons, vont forcément installer une nouvelle génération de dirigeants à beaucoup de postes de l'administration, des partis politiques et des institutions centrales du pays. En tête de celles-ci, une présidence de la République, pour l'instant muette sur ses projets. Va se représenter ou passer la main? A qui? En force, en écrasant principes et règles, ou en douceur (en faisant jouer les mécanismes retenus jusqu'ici par la Constitution?), on prête toutes les intentions au Chef de l'Etat qui ne se prononce pas.

Dans les rues, ça murmure. Ça bougonne aussi parfois, ça suggère des réponses aux questions venant d'une opinion aguerrie, coutumière de toutes les acrobaties pour prolonger un mandat. Décortiquer un texte réputé primordial, ça nous connaît. Trouver les explications les plus endormantes pour justifier les triturages des garde-fous que, la main sur le cœur, on avait proclamé hautement inviolables quelques mois plus tôt, est aussi dans nos prouesses avérées. Rien, dans notre volonté de bâtir de nouvelles lois et des commodités nouvelles pour asseoir des approches démocratiques en surface ne nous est impossible. Nous savons faire tout cela. Nous l'avons déjà fait.

Cette fois, il nous est demandé d'adhérer à une démarche qui ne nous fasse pas renâcler devant la suggestion de franchir un nouveau cap. Nous sommes habitués à nos dirigeants (et eux à nous). Ils ne s'attendent pas à des surprises de notre part dans le scénario déjà concocté et dont les citoyens n'ont qu'une vague idée, mais dont ils savent que ceux qui le leur proposent ne voudraient aucunement qu'il soit différent de la proposition de départ. Nous voulons d'une alternance qui n'alterne que le langage, à la rigueur; pas un chamboulement comme nous n'en avons connu qu'en 1992. Le Congo veut rester éternel dans ses hommes au pouvoir, son modèle de transmission et de conservation du pouvoir. Hors de ceci, l'alternance n'est qu'un mot pour les autres.

Université (étudiants et enseignants), retraités, retard de paiement à la BEAC, carburant, électricité, eau ou même les sports etc... le pays est en attente et scrute l'horizon. Les signes d'espérance sont peu visibles. Devant l'amoncellement des ordures devant nos maisons, la multiplication des deuils et des inquiétudes face aux changements climatiques, nous sommes un pays en attentes multiples.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Pointe-Noire comme Brazzaville dans la poubelle

SALUBRITE

Ponton-la-puante!

Elle est bien loin l'époque où Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, portait bien son nom: Ponton-la-belle! Outre les difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité, les voiries urbaines en très piteux état..., depuis quelque temps, la ville pétrolière congolaise est en butte à un autre problème. Elle schlingue. Elle ne dégage pas l'odeur du pétrole produit au large de ses côtes. Mais plutôt celle des ordures ménagères qui ne sont plus ramassées voici plus d'une semaine. Et pour cause: les éboueurs d'Averda, la société chargée de leur ramassage, ont entamé la danse de la grève. Marchant dans le sillage de leurs collègues de Brazzaville. Les grévistes accusent plusieurs mois de salaires impayés.

Un spectacle désolant. C'est le moins que l'on puisse dire du visage que présentent, aujourd'hui,

les principales artères de la ville océane: des bacs à ordures remplis à ras bord et qui débordent. Les immondices

s'étalent parfois sur plusieurs mètres, rétrécissant la chaussée. Des odeurs pestilentielles s'y dégagent. Exposant les populations à plusieurs sortes de maladies.

«L'odeur est nauséabonde. C'est insupportable. On ne sait pas où va ce pays. Franchement, le Congo ne cesse de piquer du nez. Figurez-vous que nous sommes obligés de nous couvrir le nez, à longueur de journée. Ce qui n'est pas normal. Jadis Ponton-la-belle, Pointe-Noire devient Ponton-la-puante. On a l'impression d'être abandonnés par les

gouvernants. Pointe-Noire est quand même la capitale économique du pays. C'est une ville pétrolière, centenaire qui plus est! On a des problèmes d'eau, d'électricité, les routes sont dans un état calamiteux. Comme si cela ne suffisait pas, on est désormais en proie aux caprices de la société Averda. Avec l'arrivée de la saison des pluies, nous sommes exposés à plusieurs sortes de maladies. Franchement, des choses inadmissibles se passent dans ce pays. Le pire est qu'on ne sait pas combien de temps cette situation va durer», se plaint Claude B., habitant du 3e arrondissement Tié-Tié.

«Sauf si je ne m'abuse, chaque fin du mois, l'Etat congolais pré-

lève deux mille francs à chaque fonctionnaire. A ce que je sais, la Fonction publique compte plusieurs milliers de fonctionnaires. Donc, chaque mois, c'est ne pas d'un milliard de F.CFA qui sont collectés. Mais, où, diantre, va cette somme colossale? Certainement, dans les poches de certaines personnes qui se la coulent douce. En toute impunité. Franchement, je suis dépit. Il s'agit ni plus ni moins d'une atteinte grave au droit de la santé, et à un environnement sain», fulmine, pour sa part, Ghislain L. Pour pallier l'absence sur le terrain des travailleurs d'Averda,

la Mairie de Pointe-Noire a cru bon de déployer ses engins, notamment au centre-ville. Un cautère sur une jambe de bois. Vu l'étendue des ordures à ramasser.

Il nous souvient encore qu'il y a quelques mois, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, avait promis revêtir Pointe-Noire de «sa plus belle robe», à l'occasion de son centenaire, célébré cette année. Au vu de la grave crise économique et financière qui cisaille le pays, il est à craindre que le «PM» ait tiré des plans sur la comète.

Séverine EGNIMBA

79^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

Le Congo plaide pour «un monde qui a vitalement besoin de renouer avec la paix»

A la tribune de l'ONU, le 30 septembre 2024, le ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, représentant le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso, a évoqué les situations de guerre ou de violences armées de tous ordres à travers le monde (Ukraine, Palestine, Liban, Soudan, Est de la République Démocratique du Congo), le fardeau insoutenable de la dette et le spectre apocalyptique d'une guerre nucléaire... «Ce sont autant de défis existentiels qui interpellent aujourd'hui ce qui reste de la sagesse humaine et qui interrogent sur ce qui nous reste de la conscience du bien et du mal».

Toutes ces situations, a-t-il souligné, «sont largement révélatrices en même temps que tributaires de la vanité des humains. Elles sont le reflet fidèle de la propension irrépressible de certains d'entre nous à dominer absolument, à posséder absolument. Un vice pernicieux, qui plonge ses racines certainement dans la genèse de l'Humanité, mais que nous ne sommes toujours pas parvenus à éradiquer». Jean-Claude Gakosso a plaidé pour un ressaisissement de la part de tous ceux qui exercent le pouvoir politique de par le monde: «Au nom de la paix, j'en appelle à leur sagesse. J'en appelle à la fraternité universelle, cette utopie



Le ministre Jean-Claude Gakosso prononçant son allocution

généreuse, sublimée au temps des Lumières et qui a nourri en 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme, devenue le credo de tous les humanistes». Il a indiqué que notre monde a véritablement besoin de renouer avec la paix. «Sinon, il court tout droit à sa perte. La paix est une option. Elle ne peut pas être une alternative. La paix est un impératif. Et cet impératif de paix qui porte aujourd'hui les efforts de médiation de l'Union africaine en Libye, pays où le Président Denis Sassou-Nguesso s'investit sans compter, depuis des années, pour un apaisement général et pour une réconciliation inclusive», a-t-il affirmé. La priorité de l'Afrique étant la réforme du Conseil de sécurité, le ministre Gakosso est revenu sur le plaidoyer légitime de l'Afrique en faveur de deux sièges de

membres permanents, avec droit de veto: «L'impérieuse nécessité de reformer les institutions internationales issues de la seconde guerre mondiale, à commencer par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui doit épouser le visage de notre monde cosmopolite par une représentation plus juste des peuples. Le Congo réaffirme la centralité et la pérennité de la position commune africaine, telle qu'elle a été consignée dans le consensus d'Ezulwini et de la Déclaration de Syrte». Le ministre Gakosso a formulé le vœu de voir tous «les peuples du monde s'engager résolument dans le combat pour l'émergence d'une Humanité nouvelle: une Humanité pacifique, authentique, fraternelle et arc-en-ciel».

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

La DGPME installée dans ses nouveaux locaux

La direction générale des petites et moyennes entreprises (DGPME) a un nouveau local. Il s'agit des deux Tours jumelles, précisément au 18^{ème} étage, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. C'est la ministre Jacqueline Lydia Mikolo qui a patronné la cérémonie de son installation le 3 octobre 2024, en présence du l'administrateur-maire de Talangaï, Frédéric Privat Ndéké.

qui assistent le ministère des PME et de l'Artisanat dans l'accomplissement de ses missions. Elle est chargée de déterminer les étapes de réalisation des objectifs du pays dans le domaine des PME; d'établir les plans et les programmes de

Pour son directeur général, Rudy Stephen Mpiere-Ngouamba, «ce cadre de travail, aux Tours business center des Tours jumelles, offre des conditions idéales pour mieux exécuter nos missions dans l'intérêt de promouvoir, entre autres, le développement des secteurs de l'entrepreneuriat jeunes et féminins». La ministre a dit que le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat avec l'appui du chef du Gouvernement a fait sa part. «Il faut que vous fassiez aussi la vôtre.», a-t-elle déclaré.

Pour elle, «donner le meilleur de soi-même et avoir une meilleure performance, c'est d'être dans les meilleures conditions de travail». Jacqueline Lydia Mikolo a dit qu'elle va être très exigeante envers les agents de



Le dévoilement de la plaque

cette direction sous tutelle pour qu'ils donnent de bons résultats. «Je veillerai à ce que le directeur général de la DGGPME soit également très exigeante. Je vous fait confiance parce que si nous sommes arrivés jusque-là, c'est grâce aux efforts de tous», a-t-elle indiqué.

A noter que la DGPME est un des organes techniques

développement des PME; de promouvoir la création et le développement des PME dans tous les secteurs d'activités de l'économie nationale; d'émettre des avis sur la création ou extension des entreprises, conformément au programme de développement des PME.

KAUD

CATHOLIC RELIEF SERVICES – EGLISE CATHOLIQUE

Un partenariat fructueux

Dans le cadre du continuité partenariat privilégié entre CRS et l'Eglise locale, l'équipe de CRS conduite par son représentant résident, a effectué une visite au profit du diocèse de Kinkala. Après avoir présenté les civilités à Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, dans le cadre de l'étroite collaboration entre CRS et l'Eglise locale, elle a visité les installations du forage d'eau érigées dans l'enceinte de l'évêché avec l'appui financier de CRS pour faciliter l'accès à l'eau. Au-delà des besoins de l'évêché, cette eau bénéficiera aussi à la communauté, comme l'a déclaré Monseigneur: «A quoi nous servirait-il d'avoir une grande quantité d'eau si la communauté n'en bénéficié pas!». La délégation a ensuite visité les bénéficiaires de la deuxième édition des petits projets financés au profits des structures de l'Eglise durant l'exercice de l'année fiscale 2023 de CRS, au cours de laquelle le diocèse a fait partie des lauréats.

Au cours de l'audience, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, a présenté au représentant l'histoire de l'existence du diocèse suivi des difficultés rencontrées dans l'installation du forage. Après des échanges, il s'en est suivi la visite du diocèse et des installations des cuves, des différents forages. Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de CRS pour ce chef-d'œuvre qui n'aurait vu le jour sans son appui.

La délégation de CRS a ensuite visité les collègues de la CARITAS diocésaine dans leurs locaux, dans lesquels a eu lieu un convivial entretien sur les activités de routine et les défis du terrain. Une visite de terrain a conduit la délégation



M. Mbouta Bafoudizo, bénéficiaire d'un des petits projets financés par CRS, aujourd'hui propriétaire d'une ferme en pleine croissance.

auprès d'un des 15 bénéficiaires des petits projets financés par CRS, afin de s'assurer de leur effectivité. La délégation de CRS est reconnaissante de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, mais surtout heureuse de la satisfaction du bénéficiaire rencontré et impressionnée par les résultats de celui-ci ainsi que l'impact de cette contribu-

tion de CRS par le truchement de la Caritas Kinkala dans sa vie, sa famille et sa communauté.

A rappeler que M. Mbouta Bafoudizo avait bénéficié d'une formation en élevage et agriculture et avait été doté de 3 poules et un coq, de 50 kg d'aliments de bétail, d'un abreuvoir et une mangeoire. Après avoir vendu près d'une centaine



Les deux autorités visitant les installations du forage déjà fonctionnel / Photo de Amélia Banzouzi/CRS

il prévoit l'extension de la ferme en construisant un second bâtiment de 15 x 7 mètres pour contenir au moins 1000 poules de pontes afin de diminuer considérablement le coût de la vente des œufs sur le marché (de 150 FCFA à au moins 90F CFA). Ce dernier a exprimé sa reconnaissance et son appréciation vis à vis du projet et encourage CRS et la Caritas à continuer à les appuyer pour inspirer d'autres personnes. Car, poursuit-il, «avec ce genre d'initiatives nous allons diminuer le niveau de la pauvreté dans le



De gauche à droite, le Dr Alemayehu Gebremariam, représentant résident de CRS et Mgr Ildevert Mouanga, évêque du Diocèse de Kinkala.

de poules, il a encore dans sa ferme, quelques têtes de poules et coqs, des canards,

des colverts, des lapins, un mouton, une chèvre et un potager. Avec son équipe,

département».

Amélia Banzouzi/CRS

DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

Le tronçon Mfouati-Boko-Songho-Madingou réhabilité

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, la Société de recherche et d'exploitation minière (SOREMI SA) a procédé à la réhabilitation du tronçon routier Mfouati-Boko-Songho-Madingou, long de 90 km, dans le département de la Bouenza. Sa mise en service officielle a eu lieu le 1^{er} octobre, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre des industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, en présence du ministre chargé de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, et des autorités départementales de la Bouenza.

Les travaux d'entretien lancés le 13 mai 2024 à Madingou ont consisté, entre autres, au dégagement de l'emprise sur un linéaire total de 90 km; à l'aménagement de la plateforme avec le traitement des bourniers et des pentes ravinées; au rechargement de certaines sections avec de la latérite extraite des emprunts; la consolidation des remblais d'accès aux ouvrages; le reprofilage; l'élargissement et le compactage.

Il s'agit notamment de deux axes routiers, longs chacun de 45 km, avec une largeur circulaire variant entre 7 et 9 m, dont l'état de délabrement ne facilitait guère la fluidité de trafic entre les trois circonscriptions.

Francis Landry Nguéloundou, directeur général de l'entretien routier, a salué l'engagement du préfet de la Bouenza, Jules Monkala-Tchoumou, à faire usage de cahiers des charges des partenaires en matière d'entretien routier. Cet engagement du préfet a permis d'entretenir les axes Mfouati-Nkengué et Madingou-Nkengué-Boko-Songho par la SOREMI, une société que notre département ministériel comptera désormais parmi les partenaires œuvrant pour

le maintien de nos axes routiers », a-t-il déclaré.

Le directeur général de SOREMI SA, Shenghong Cheng, a dit que la réparation de la route Mfouati-Boko-Songho-Madingou est une autre partie de « nos efforts pour aider au développement de la République du Congo et une manifestation concrète de notre enracinement à long terme au Congo pour le développement durable du cuivre, du zinc, de l'or et des autres polymétaux et reflète également notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise responsable ».

Pour lui, SOREMI continuera tout en se développant à rendre la parité à la communauté locale et au Gouvernement. « Unissons-nous et travaillons dur pour approfondir l'amitié traditionnelle entre la Chine et le Congo et dessinons ensemble un avenir meilleur », a-t-il dit.

Il a souhaité que l'amitié entre le Congo et la Chine soit éternelle et se transmette de génération en génération. Et d'ajouter: « SOREMI, pour son développement ultérieur, nous avons sollicité les orientations et le soutien du ministre d'Etat, surtout pour les travaux de recherche minière. Pour une société minière, la fiscalité de la phase



La mise en service officielle du tronçon Mfouati-Boko-Songho-Madingou par le ministre d'Etat

de construction n'est pas la même avec la phase d'exploitation. Pour cet avenant, il traite de certaines politiques spécifiques fiscales pour notre société ».

Le ministre d'Etat Pierre Oba s'est réjoui du fait que la SOREMI tient ses engagements en faveur de l'amélioration du cadre de vie de la population. « La SOREMI a réhabilité un tronçon de 90 km de route qui était un casse-tête pour la population. Elle vient de faciliter la circulation des personnes et des biens », a-t-il rappelé.

Le ministre a également eu une séance de travail avec la direction générale de SOREMI, située à Mbandza, dans la sous-préfecture de Mfouati. « Nous pouvons dire que l'évolution est satisfaisante. Nous avons quelques inquiétudes qui nous demandent de redoubler d'effort. Pour cela, nous sommes obligés de travailler dur pour re-

chercher des ressources additionnelles puisque les ressources déjà découvertes actuellement vont s'épuiser et si nous ne découvrons pas autre chose, dans quelques années, les usines vont se retrouver en difficulté. Mais, pour le moment, l'activité se déroule bien à la satisfaction de tout le monde », a-t-il précisé.

Installée en République du Congo depuis quelques années, la société chinoise SOREMI exploite le cuivre et le zinc dans le département de la Bouenza. C'est la première entreprise ayant réussi dans la recherche, la construction et l'exploitation minière au Congo. Elle a une capacité de production annuelle de 8000 tonnes de cathode de cuivre et de 13 000 tonnes de zinc, pour 1 200 employés dont 914 Congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ENTREPRENARIAT

Les chefs d'entreprise ponténégrins édifiés sur le crédit-bail

Initié par la Chambre consulaire de Pointe-Noire, « Le premier mardi du mois » est dédié à l'entreprise. La structure fait appel à une personne-ressource afin de discuter, échanger et informer sur un sujet identifié avec les chefs d'entreprise et d'autres personnes, en vue d'intégrer des connaissances et améliorer la gestion des affaires. « Le crédit-bail, quels avantages pour les entreprises » a été le thème du mois de septembre présenté par Maître Roland Bembelly.

L'orateur a, tout d'abord, défini le crédit-bail ou leasing comme une technique mettant en place trois intervenants: le fournisseur d'un bien, le fournisseur d'un crédit et l'entreprise. C'est aussi un outil de financement des entreprises, car les entreprises sont confrontées aux difficultés de mobilisation de créances, où les banques ne viennent pas toujours à leur secours.

Me Bembelly a précisé qu'au Congo, le crédit-bail est défini comme une activité par la loi n°55-2021 du 31 décembre 2021 régissant son activité. Il peut financer un meuble corporel, un meuble incorporel ou un immeuble.

« Le crédit-bail, aussi appelé leasing, est une technique financière qui relève du monopole des établissements de crédit et des sociétés de financement. C'est une possibilité qui est offerte à l'entreprise de bénéficier d'un bien qu'il n'a pas financé immédiatement. Et cette loi est faite pour aider les entreprises à obtenir un moyen de financer un certain nombre d'activités et d'opérations », a-t-il affirmé. Avant de relever les avantages de cette opération: « Le crédit-bailleur demeure propriétaire du bien pendant la durée du contrat. Il jouit de tous les droits légaux attachés au droit de propriété, et peut céder tout ou partie de ses privilèges, droits et

obligations issus du contrat-bail sans requérir le consentement du crédit-preneur. En cas de restitution du bien, le crédit-bailleur a le droit de vendre ou de donner à nouveau en crédit-bail à une personne physique ou morale... Il dispose, outre les sûretés conventionnelles éventuellement consenties, d'un privilège général sur tous les biens mobiliers et immobiliers, créances et avoirs du crédit preneurs.



L'orateur

Pour le crédit preneur, il peut bénéficier du crédit-bail suivant un bail à construction sur son

terrain, d'une option d'achat du bien en vertu d'une promesse unilatérale de vente incorporée au contrat de crédit-bail dont la réalisation est subordonnée au paiement du prix fixé à l'avance; en cas de levée d'option, il acquiert le bien. En cas de mauvaise exécution ou d'inexécution de ses obligations par le crédit-bailleur, absence de livraison ou de livraison tardive ou de livraison d'un bien non conforme, le crédit-preneur a le droit d'agir en réparation à son encontre ».

Avant de conclure son exposé, Me Roland a eu un échange avec les participants, lesquels ont, pour la plupart, souhaité la pérennisation de ce genre d'initiatives.

L'un des participants à cette rencontre, Bonnevie Juste R. Mboumba, n'a pas caché sa satisfaction. Il a affirmé que cette rencontre lui a permis d'enrichir ses connaissances.

Madocie Déogratias MONGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12. / B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

MAUSIL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siege social : Boulevard de Loango, Enceinte GNCAC, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (Statuts et Annexes) de la société MAUSIL, du 15 Avril 2024, pris en dépôt au rang des minutes du Notaire sous-signé, en date du 15 Avril 2024, enregistré au domaine et timbres en date du 25 Avril 2024, sous folio 079/60 N°3336, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : « MAUSIL ».
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet social : la société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo :

- Prestation de services ;
- Formation ;
- Location et travaux d'échafaudage;

• Travaux sur corde ;
Siège social : sis au Boulevard de Loango, Enceinte GNCAC, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérées et souscrites par l'associé unique.
Nomination du Gérant: Madame Cindy MAURO.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2024-B13-00091.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Septembre 2024.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

COUP D'OEIL EN BIAIS

Nations unies et Francophonie : Sassou, parmi les grands absents

Le président Denis Sassou-Nguesso a-t-il décidé de limiter ses déplacements à l'étranger? Il ne s'est pas rendu à la récente Assemblée générale des Nations unies qui s'est tenue au siège de l'organisation, à New York, du 22 au 27 septembre 2024. Il aurait même annulé un projet de déplacement en Libye. Le président congolais, habitué des grandes rencontres internationales, a été aussi l'un des grands absents à Villers-Cotterêts (France), les 4 et 5 octobre 2024, pour le 19^e Sommet de la Francophonie, où les chefs d'Etats et de gouvernements des 88 pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ont adopté un appel « pour un espace numérique intègre et de confiance dans l'espace francophone ». Cependant, le chef de l'Etat pourrait reprendre ses voyages à l'étranger, puisque des sources affirment qu'il pourrait prendre part au sommet des Brics qui sera organisé à Kazan. On susurre aussi qu'un voyage au Vatican n'est pas à écarter.

Transport en commun : jours de galère à Brazzaville

A l'heure de se rendre à l'école ou à leur lieu de travail (ou d'en revenir), les Brazzavillois éprouvent depuis lundi 7 octobre 2024 les pires difficultés pour emprunter leurs habituels moyens de transport en commun, bus et taxis-bus en particulier. Ils ont réappris à marcher sur de longues distances dans l'espoir de trouver un moyen de transport au prix de 150 francs CFA, car les chauffeurs multiplient le morcellement des itinéraires (demi-terrain). Ce n'est pas à cause d'une grève à l'appel des syndicats du secteur, même si un de ces syndicats entendait protester contre l'augmentation des prix du carburant ainsi que les tracasseries de la police. C'est qu'il y a encore une pénurie de carburant dans la ville dont l'origine serait la grève des conducteurs de trains. De longues files de véhicules sont visibles devant les stations-services où les automobilistes passent des jours dans l'espoir d'être servis en cas de livraison de carburant. Ces journées de galère entraînent des mouvements d'humeur ici ou là à travers la capitale.

Le front social en surchauffe

Le front social est en ébullition depuis maintenant plusieurs semaines. Les personnels de l'Université Marien Ngouabi ont lancé une nouvelle grève depuis le 1^{er} octobre 2024. Les activités académiques sont paralysées. Un mois de salaire a été payé, mais les grévistes exigent le paiement de deux autres mois et celui de toutes les heures dues depuis 2018 ainsi que la signature d'un nouveau protocole d'accord pour lever la grève. Les agents du Chemin de fer Congo océan (CFCCO) ont suspendu la circulation des trains depuis le 30 septembre. Ils revendiquent 48 mois de salaires impayés et commencent à désespérer quant à leur avenir et celui de leurs familles. Selon une source, certains syndicalistes auraient été molestés, d'autres subissent des menaces, pour avoir soutenu le mouvement de grève. Un appel au débrayage a aussi été lancé lundi 7 octobre 2024 à la Société de transport public urbain (STPU), pour une grève nationale dont la durée est indéterminée. De son côté, un syndicat des retraités, l'UDIR (Union pour la défense des intérêts des retraités relevant de la CRF) met l'accent sur le retard des pensions et exige le paiement de la pension de trois mois (juillet, août et septembre 2024) et la programmation de paiement des arriérés et arrérages audités et validés par le cabinet Ernst & Young ainsi que les arriérés de 39 mois de la période allant de 2016 à 2021, et de 3 mois de 2024, soit au total 42 mois de pensions impayées, avant la fin de l'année 2024.

Injustice dans le paiement des salaires

Ils sont nombreux à se plaindre de certaines pratiques du Gouvernement concernant le paiement des salaires des agents de la Fonction publique. La paie a été catégorisée. Quand les salaires sont virés, n'en perçoivent d'abord que les fonctionnaires ayant des comptes dans les différentes banques et les établissements de microfinances agréés, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Par contre, ceux qui perçoivent « au pied du mangui » notamment, et ceux qui exercent à l'intérieur du pays attendent plusieurs semaines, avant de toucher leurs salaires. Ils accumulent ainsi des mois d'arriérés de salaire. Ignorés, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Partout dans leurs ménages, c'est la grogne

Ces arbres arrachés par le vent et qui causent des dommages

La mairie de Brazzaville doit faire attention aux vieux arbres plantés sur les aires publiques mais qui, devenus vieux, ne résistent plus à la force du vent. Lorsqu'il y a de l'orage, ces arbres ou leurs branches arrachés par le vent causent de gros dommages. C'est le cas d'une voiture qui a été sérieusement endommagée lundi 7 octobre 2024 par la chute de branches non loin du Palais de justice, à Brazzaville. La circulation a été interrompue pendant quelques heures à cause de cet incident.

ERRATUM

Dans notre livraison du vendredi 27 septembre 2024 n° 4249, une erreur de nom s'était glissée.

Au lieu de Mesmin Massengo, veuillez lire Vincent Massengo, le vicaire général.

KINKALA (DEPARTEMENT DU POOL)

L'UNESCO remet une donation d'équipement à la radio communautaire

L'antenne de l'UNESCO au Congo représentée par le spécialiste de l'éducation, Brice Olivier Kamwa Ndjatang, a procédé, le vendredi 4 octobre 2024 à Kinkala, au cours d'une cérémonie officielle, à la remise de matériels professionnels à la radio communautaire de Kinkala (RCK). Cet équipement, une fois installé, permettra aux journalistes de ce média local de relancer les émissions suspendues depuis un peu plus d'une année.

la liberté d'expression et l'accès à l'information de qualité, des droits fondamentaux qui sont au cœur de toute société démocratique ». Et de préciser : « En donnant de la voix aux jeunes, aux femmes, aux agriculteurs, aux artisans et à chaque citoyen, l'UNESCO vous encourage à diffuser des émissions qui favorisent

Les habitants de Kinkala et des environs (sept districts) vont bientôt réécouter les émissions de leur radio locale, Radio communautaire de Kinkala (RCK), qui a cessé d'émettre depuis un peu plus d'une année, suite à une panne d'émetteur. En effet, dans le cadre de l'appui au développement local à travers les radios, le bureau de l'UNESCO au Congo a fait don de matériels de radiodiffusion à ce média. Cet équipement est constitué entre autres d'un émetteur de 500 Watts, un onduleur de même puissance, un stabilisateur et un élévateur de courant électrique, un Simplex électronique, 2 climatiseurs, une table de mixage et son alimentation, 2 ordinateurs de bureau, 4 casques de retour, 3 microphones et 1 câble électrique d'environ 100 mètres pour l'émetteur. Cet équipement a été remis à la présidente du Conseil municipal, maire de Kinkala, madame Edwige Ndebeka, en présence entre autres du député de cette commune et des agents de la radio. Pour la mairesse de Kinkala, ce matériel va permettre la reprise des activités de la radio et renforcer la capacité des animateurs à produire des informations de qualité dans l'intérêt des populations locales. « La radio communautaire est



Brice Olivier Kamwa Ndjatang remettant symboliquement l'équipement

un moyen de communication, mais pas que. Elle est la voix de nos concitoyens, un espace d'expression et de partage, en même temps qu'elle est un instrument de la promotion de la culture locale, l'éducation et la sensibilisation aux problèmes qui les préoccupent », a-t-elle déclaré. Aussi a-t-elle instruit les bénéficiaires « à veiller à maintenir le matériel en bon état de marche ». De son côté, Brice Olivier Kamwa Ndjatang, représentant de l'UNESCO, a rappelé que ce don réaffirme l'engagement de l'organisme « pour

davantage une approche d'apprentissage civique impliquant la participation active de la communauté à des projets visant à résoudre des problèmes sociaux, politiques, économiques ou environnementales ». En rappel, la radio communautaire de Kinkala a été fermée l'an dernier par manque de matériel. Créée le 19 septembre 2008, elle sera de nouveau opérationnelle sur sa fréquence initiale (101 MHz) d'ici la fin du mois.

Jean ZENGABIO

ETABLISSEMENTS ROUETECH AUTO
Adresse : En face du camp 31 juillet, Arr n°1, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2018-A10-00456

INSERTION LEGALE
CESSATION DEFINITIVE DE L'ACTIVITE
DE L'ENTREPRISE AFRICA DISTRIBUTION

L'entreprise dénommée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2018-A10-00456, a été radiée sous la formalité n°CG-PNR-01-2024-R-01154, en date du 27 septembre 2024, après cessation définitive de ses activités.

Pour avis

ETUDE de Maître Bernard PASSI
Notaire

Élisant domicile en l'étude de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU, Notaire à Pointe-Noire en son Etude sise 19, Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage porte 303, B.P.: 4171, Tél.: (242) 05.537.73.49; 06.698.27.05.
E-Mail: bernardpassi3@gmail.com, REPUBLIQUE DU CONGO

DONG TAM

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital de F. CFA 1.000.000

SIEGE SOCIAL: quartier Vindoulou, près de la société BRALICO, POINTE-NOIRE

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique tenu en date à Pointe-Noire du neuf août deux mil vingt-quatre et reçu par le Notaire soussigné, dûment enregistré dans ladite ville en date du 16 août 2024, aux Domaines et Timbres du Centre- Ville, sous Folio 152/10 n° 6195, il a été décidé:

- La dissolution anticipée de la société «DONG TAM», à compter du 09/08 2024 ;
- La nomination d'un liquidateur amiable; en la personne de Monsieur NGUYEN VIET TIEN;

• La fixation des obligations et pouvoirs du liquidateur. A cet effet, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission. Dépôt du Procès-Verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de la ville de Pointe-Noire le 23 septembre 2024, enregistré sous le numéro RCCM CG-PNRB13-00032.

Pour insertion,
Maître Bernard PASSI.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

APPEL A CANDIDATURE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE). Sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), le PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entrepreneuriat et d'emplois à long terme, pour les jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agrobusiness, pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéfices économiques. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans la zone d'intervention du projet. Son objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

La zone d'intervention du projet couvre les principaux bassins de production agricole des départements du Niari, de la Bouenza, la Lékoumou, du Kouilou, des Plateaux et du Pool, ainsi que les zones périurbaines où se concentrent les jeunes producteurs et transformateurs de fruits et légumes. Elle prend aussi en compte quelques localités des départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture

Continental (PD-PAC), ciblant essentiellement la filière pêche et aquaculture.

Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement du personnel complémentaire de l'Unité de Gestion du Projet.

Dans ce sens, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) lance un appel à candidature pour identifier et sélectionner des personnes de nationalité congolaise répondant aux profils exigés pour occuper les postes ci-après :

- 1 Responsable Administratif et Financier ;
- 1 Expert en Agro business ;
- 1 Spécialiste en Passation de marchés
- 1 Chef d'antenne de Dolisie.

1. Lieux d'affectations. L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet excepté le chef d'antenne qui prendra service à Dolisie.

2. Profils des candidats. Les profils et autres attributions pour ces postes sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo et à l'adresse électronique suivante secretariat@maep-paje.cg.

3. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un

test écrit, (iii) seuls les candidats retenus seront contactés sans préavis pour participer à une interview. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

4. Composition du dossier. Chaque candidat devra fournir :

- Un curriculum vitae (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que le MAEP peut contacter ;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
- Les copies certifiées des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature).

5. Dépôt de candidature. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 15 octobre 2024 à 16h00 (heure de Brazzaville), à l'adresse email suivante recrutement@maep-paje.cg en précisant en objet le titre du poste et le nom du candidat.

NB : Avant l'entrée en fonction, le candidat fonctionnaire retenu, devra présenter une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle.

Fait à Brazzaville le, 26 septembre 2024

Le Directeur de Cabinet
Pascal Robin ONGOKA

CAMEROUN

L'état de santé de Paul Biya alimente les conversations

Les nouvelles sur l'état de santé du président Paul Biya préoccupent de plus en plus l'opinion tant au Cameroun qu'ailleurs. Alors que, le dirigeant camerounais se trouve toujours à Genève, en Suisse, où il a coutume de prendre ses vacances. Il ne s'est pas rendu à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies fin septembre, bien qu'il y était annoncé. Il n'était pas non plus présent au sommet de la Francophonie tenu du 4 au 5 octobre 2024 à Paris, en France, ni à Hambourg, en Allemagne, où il était également annoncé. Face aux rumeurs persistantes, le gouvernement communique sur son état de santé.

Bientôt âgé de 92 ans, la santé de Paul Biya interroge suite à ses absences remarquées dans de grands rendez-vous internationaux, notamment les tout récents. Lui qui dirige le Cameroun depuis 42 ans. Face aux incessantes rumeurs sur son état de santé, les autorités camerounaises cherchent à rassurer l'opinion. Ce qui a fait réagir le gouver-



Paul Biya

nement camerounais, c'est une vidéo diffusée en ligne par une chaîne de télévision privée mardi 8 octobre, pointant notamment notre confrère Polycarpe Essomba, correspondant à Yaoundé de Radio France internationale (RFI). La chaîne a annoncé tôt au matin ce mardi, le décès du président Paul Biya, déclarant avoir des informations provenant du Cameroun, de Suisse et de France.

Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, René Sadi, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a dénoncé

des rumeurs qui «relèvent du fantasme et de la pure imagination», et dit apporter un démenti formel. «Le chef de l'Etat, renseigne-t-il, s'est accordé un bref séjour privé en Europe», mais «il demeure, comme de coutume, et où qu'il se trouve, attentif à l'évolution de la vie nationale», poursuit René Sadi.

Avant ce communiqué, deux autres ministres, membres du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti majoritaire, ont aussi dénoncé ces rumeurs. Il s'agit de Jacques Fame Ndongo, mi-

nistre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, pour qui ce sont des allégations dénuées de tout fondement. Et du ministre du Travail, Grégoire Owona, qui a, quant à lui, déclaré que ceux qui tentent de tromper l'opinion en annonçant le décès du chef de l'Etat camerounais doivent «payer le prix fort». «Dans nos institutions, il y a des mécanismes qui doivent permettre de poursuivre ce genre de personnes parce que l'on n'annonce pas le décès d'un chef de l'Etat sans s'assurer de ce qu'il se passe», rassure Grégoire Owona. Le cabinet de la présidence pour sa part «condamne fermement» les rumeurs, et souligne «l'excellent état de santé du chef de l'Etat qui travaille et vaque à ses occupations à Genève». Dans sa déclaration, le gouvernement annonce que le dirigeant camerounais «rejoindra le pays dans les tout prochains jours».

La dernière apparition officielle de Paul Biya remonte à début septembre au sommet Chine-Afrique de Pékin.

Aristide Ghislain NGOUMA

GABON

Lancement de la campagne pour le référendum constitutionnel

La campagne appelant à participer au référendum constitutionnel a été lancée début octobre, alors que la date du scrutin n'est pas encore connue. Cette date est une étape-clé vers le retour à un régime civil promis par les autorités de transition après le coup d'Etat du 30 août 2023.



Pendant la campagne

Quoique la date exacte du référendum constitutionnel prévu avant la fin de cette année ne soit pas encore connue, le gouvernement a cependant mis en place il y a quelques jours un comité de campagne pour inviter les Gabonais de l'intérieur et ceux de l'étranger à participer massivement à ce deuxième référendum de l'histoire du pays. Le premier avait eu lieu en 1995. La Constitution, qui sera soumise à référendum, n'est pas encore connue des populations, mais le gouvernement demande déjà aux Gabonais d'y participer massivement. Un spot est ainsi diffusé en boucle sur les antennes des chaînes de radio et télévision publiques. Il y a aussi un affichage urbain et des encarts dans les journaux.

Télésphore Ondo, constitutionnaliste, un des rédacteurs du projet de la nouvelle Constitution, nommé président du Comité de communication, justifie ce déploiement de moyens: «C'est une élection particulière. Le scrutin référendaire est une élection où il n'y a pas de candidat. C'est donc très important pour permettre aux citoyens de savoir quels sont les enjeux, comment ça se passe clairement».

L'équipe de Télésphore Ondo n'a pas pour mission d'expliquer le contenu de la Constitution, précise-t-il: «Après cette commission, il y aura une autre commission mise en place. C'est cette dernière qui prendra le temps d'aller vers les populations pour leur expliquer le contenu du nouveau texte constitutionnel».

C'est lundi 7 octobre dernier qu'a démarré la campagne de proximité dans les collèges, lycées, mairies, centres commerciaux et autres places publiques. Les volontaires déployés par le gouvernement auront pour mission d'expliquer que le jour du référendum les électeurs voteront «oui» ou «non» ou encore par un bulletin blanc.

Gaule D'AMBERT

SOMMET DE LA FRANCOPHIE A PARIS (FRANCE)

La jeunesse a occupé une place centrale dans les débats

C'est sur le thème: «Créer, innover et entreprendre en français», que s'est tenu du 4 au 5 octobre 2024 à Villers-Cotterêts et Paris, en France le XIXe sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement ont été accueillis par le président français Emmanuel Macron et la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo.



Photo de famille

tique, prenant des accents littéraires pour évoquer ce lien qui rassemble tous ces pays répartis sur les cinq continents. Il s'est également posé en défenseur de la langue française. Une langue pour entreprendre, pour commercer aussi. Une alternative à l'anglais. Précisant: «Je crois profondément que la Francophonie est un lieu où nous pouvons ensemble porter une diplomatie qui défend la souveraineté, l'intégrité territoriale, partout à travers la planète».

La langue, les mots, c'est pour le président français un vecteur d'émancipation. Il a, au passage, appelé les autres membres de l'OIF à prendre position pour une paix durable et juste au Proche-Orient. C'est l'un des enjeux du huis clos entre les chefs de délégation: parvenir à se mettre d'accord sur une position commune autour d'un sujet brûlant. «Nous espérons qu'à cet égard, l'OIF puisse à l'instar d'autres orga-

nisations internationales et régionales exprimer une position pour ce qui est de l'urgence de décréter un cessez-le-feu immédiat au Moyen-Orient et de la nécessité de réaliser une paix équitable et durable dans l'ensemble de la région», a affirmé Emmanuel Macron.

Les hôtes du sommet ont voulu mettre en avant une organisation et un langage ancrés dans le présent. Le thème de la table ronde, «la Francophonie à l'ère du numérique», témoignait de ce choix, tout comme les discours. Louise Mushikiwabo a parlé d'une Francophonie inclusive, tournée vers l'avenir. La formation des enseignants et le renforcement des liens entre les pays de l'organisation ont également dominé ce sommet.

Pendant le sommet, une journée de travail au Grand-Palais à Paris a eu lieu, des réunions bilatérales, ainsi que des rencontres autour de l'entrepreneuriat et de l'emploi des plus

jeunes. Point d'orgue de l'événement, la séance plénière, le moment phare de débats et de prises de décisions, tenus à huis clos. Les membres de l'organisation passent désormais de 88 à 93.

Ce sommet a été aussi celui de la jeunesse qui a été au centre des préoccupations.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE VITAL SERVICES

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 28 Août 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 05 Septembre 2024, sous le folio 166/2 N°6670, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: VITAL SERVICES;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Quartier Mpita, vers la Maison d'arrêt, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

-Location de véhicules, Import-export des véhicules, diverses marchandises;

-Prestation de services.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur Kevin TCHICAYA VITAL;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00182 du 16 Septembre 2024.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le Congo dispose de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle

Le ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé le 4 octobre 2024 à Brazzaville l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle au Congo. Ce lancement a permis la mise en place du comité de pilotage de l'élaboration de cette indice. C'était en présence d'Adama Dian Barry, représentante résidente du PNUD au Congo.



Adama Dian Barry remettant le document à Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

Pour la ministre en charge du Plan, des statistiques fournies par la Banque mondiale relèvent que la pauvreté s'est aggravée dans de nombreuses régions du monde ces dernières années. Cette persistance de la pauvreté risque de compromettre la réalisation d'autres grands objectifs de développement. «Il est plus qu'urgent et indispensable de disposer d'un indicateur multidimensionnel, capable de refléter les multiples privations et difficultés auxquelles nos populations pauvres sont confrontées. Ce type d'indicateur permettra de mieux comprendre non seulement l'intensité de la pauvreté, mais aussi sa composition», a-t-elle dit.



Les participants

Selon la ministre, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), joue un rôle crucial dans la compréhension des différentes dimensions de la pauvreté au Congo et dans le développement des stratégies appropriées pour lutter contre celle-ci. «L'IPM constitue un instrument stratégique pour la gestion des politiques publiques et offre à nous décideurs politiques, la possibilité de mieux cibler les politiques et programmes d'intervention sociale, afin de s'assurer qu'aucune couche sociale n'est exclue», a-t-elle poursuivi. La représentante résidente du PNUD, Adama Dian Barry, a souligné que l'IPM est un outil de mesure complet qui peut fournir une compréhension holistique de la vie des personnes pauvres, tout en permettant une élaboration plus efficace et efficiente des politiques visant à faire reculer la pauvreté.

«Pour la République du Congo, l'IPM constituera un outil efficace permettant de guider les actions coordonnées entre plusieurs ministères, fixer des objectifs et des cibles clairs pour chaque indicateur et servir d'outil de suivi et de reddition de comptes au niveau gouvernemental en lien avec les priorités nationales, telles que définies dans le Plan national de développement (PND) 2022-2024», a affirmé Adama Dian Barry.

Le comité de pilotage pour l'élaboration du rapport sur la pauvreté multidimensionnelle mis en place par le ministre du Plan, a dit la représentante résidente du PNUD, bénéficiera de l'assistance technique du PNUD en partenariat avec l'initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain. Cette assistance technique d'OPHI à l'estimation de l'IPM de la République du Congo se fera à travers le transfert des compétences dans le but de rendre autonomes et indépendantes les ressources humaines locales pour l'élaboration du présent et du futur rapport sur la pauvreté multidimensionnelle au Congo.

A l'issue de l'atelier, un document portant transfert de propriétés des actifs des Nations Unies a été signé entre le ministre du Plan, et la représentante résidente du PNUD au Congo. Ce document a été remis au ministre Ebouka-Babackas qui s'est engagée de l'utiliser à bon escient.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Comprendre le mécanisme de décaissement des fonds mis à la disposition du PAGIR

Les ressources financières du Programme «Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)», à travers la Banque mondiale, nécessitent une gestion efficace. Un atelier sur la vulgarisation du mécanisme de décaissement et de gestion des fonds du PAGIR a été organisé le 3 octobre 2024 à Brazzaville,

L'atelier a réuni les participants de la Primature, les ministères sectoriels, le Parlement et la société civile. Il avait pour objectif de comprendre le mécanisme de décaissement pour utiliser l'ensemble des outils et mieux gérer les fonds mis à leur disposition pour atteindre les résultats escomptés.

Les travaux ont été ouverts, supervisés et clôturés par Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, en présence de Gervais Bouiti-Viaudo, conseiller spécial du Premier ministre, président du comité de pilotage du PAGIR; Ousmane Bachir Deme, spécialiste principal en matière de gouvernance à la Banque mondiale, co-chargé du PAGIR; Thomas Bandia, coordonnateur de l'unité de coordination du PAGIR.

L'atelier a édifié les participants sur les différents textes légaux régissant et garantissant les modes de gestion des fonds du PAGIR, notamment un arrêté portant modalités de gestion

des ressources du PAGIR, signé le 17 septembre 2024 par Jean-Baptiste Ondaye, ministre en charge de l'Economie, et Ludovic Ngatsé, du Budget. A cela s'ajoute, la Convention d'ouverture et de fonctionnement du compte séquestre du PAGIR logé à la BEAC. Ce texte a été signé le 11 avril 2024 entre le Gouvernement et la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

L'arrêté stipule que chaque bénéficiaire doit établir, de concert avec le secrétariat permanent aux réformes des finances publiques, un planning annuel de travail détaillant les activités à réaliser sous la forme d'un plan de travail budgétisé et annualisé. Pour appuyer les réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques, le Congo a signé avec la Banque mondiale un accord de prêt et un accord de financement d'une valeur totale de 70 millions de dollars américains pour la mise en œuvre du PAGIR. Ce programme d'une durée de quatre ans, de 2023 à 2027, comporte deux volets: l'un est axé sur la



Les organisateurs et les participants à la fin de l'atelier

gestion axée sur les résultats (GAR), d'un montant de 55 millions de dollars américains l'autre volet porte sur les projets d'investissement ou IPF en anglais, d'une valeur de 15 millions de dollars américains.

Le PAGIR est un instrument adéquat pour les actions de l'Etat en faveur de la gouvernance des finances publiques. Son appui permet de rendre efficace la mobilisation des recettes fiscales et douanières pour mettre en œuvre le budget-programme adopté par les pays de la CEMAC.

Ousmane Bachir Deme a souligné l'importance du projet: «Il mobilise les principaux acteurs qui sont impliqués dans les réformes en cours des finances publiques dans le pays. Les fiches techniques ont été finalisées et adoptées sur les modalités de décaissement et

d'utilisation des fonds, ainsi que les activités. Cela permet dans les prochains jours ou semaines de pouvoir mettre à la disposition des bénéficiaires des ressources qui doivent leur permettre de réaliser leurs activités».

A son tour, Sylvain Lekaka a insisté sur la portée du projet. «Le PAGIR est le fruit des relations fructueuses que le Congo a avec le Groupe de la Banque mondiale. Il apporte une innovation qui consiste à lier le décaissement des ressources à l'atteinte des objectifs, notamment les objectifs fixés dans une feuille de route retenue ensemble avec la Banque mondiale. Notre pays est en train de basculer dans une gestion budgétaire en mode programme», a-t-il dit.

Philippe BANZ

NUMÉRIQUE

Vers l'élaboration de la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie, Léon Juste Ibombo a lancé le 19 septembre 2024 à Brazzaville, l'atelier de consultation sur la stratégie du pôle d'intelligence artificielle (IA) pour le développement durable. Il permet d'informer et d'affiner la stratégie et le programme de mise en œuvre du Pôle de l'IA, lorsqu'il sera officiellement lancé en 2025.

Organisé par le ministère en charge des Postes, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'atelier de consultation a pour but d'une part, échanger autour des stratégies les plus efficaces pour renforcer les capacités locales en matière d'IA et d'autre part, de définir les modalités de mise en place de ce centre, qui sera un pôle d'excellence pour l'Afrique, avec un accent particulier sur certains pays clés, y compris le Congo. Les résultats des travaux de l'évaluation seront une base de données significative pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'IA.

La représentante du PNUD au Congo, Adama Dian-Barry, a indiqué que les enjeux économiques de l'IA pourraient bien faire la différence entre ceux qui l'utilisent et les autres. Les Gouvernements, a-t-elle dit, visent à attirer les cerveaux des quatre coins du monde afin de booster leurs économies, en donnant de l'avance à leur industrie et à leurs éco-

nomies sur la scène internationale. «L'IA permet également de traiter plus rapidement les données, une plus-value importante dans un contexte où le domaine de la «data» prend de plus en plus d'ampleur», a-t-elle signifié.

Adama Dian-Barry a souligné que l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, l'édification en cours du Centre africain de l'intelligence artificielle (CA-RIA) et l'implantation des datacenters sont des avancées encourageantes de la politique publique, qui augmentent de belles perspectives pour l'essor de l'IA au Congo. «La perspective de l'élaboration de la stratégie nationale sur l'IA dont la finalité est de doter le Congo d'un instrument de développement qui le rend plus apte à saisir les opportunités actuelles et futures afférentes à l'IA et au traitement des données massives, pour le rendre plus attractif pour tous types d'investissements provenant notamment du secteur privé et des partenaires au développement», a-t-elle précisé.



Les officiels pendant la cérémonie d'ouverture

Ouvrant les travaux, Léon juste Ibombo a déclaré que l'IA représente l'une des avancées technologiques les plus prometteuses de l'époque. Selon des études récentes, elle pourrait contribuer à hauteur de 15.700 milliards de dollars à l'économie mondiale d'ici 2030, dont une part significative pourrait profiter à l'Afrique. La République du Congo, a-t-il relevé, à travers les nombreuses réformes juridiques et institutionnelles qu'elle a entreprises, s'est proposée d'exploiter les opportunités qu'offre cette technologie, afin de capter une partie de cette valeur ajoutée, en développant progressivement un écosystème d'IA dynamique et inclusif.

«Le but est de transformer des secteurs clés de notre écono-

mie, tels que l'agriculture, en augmentant les rendements agricoles de 30 % grâce à des technologies de précision, la santé où l'IA pourrait permettre de réduire de 25 % les temps de diagnostics et d'améliorer l'accès aux soins pour nos populations les plus isolées dans les zones rurales. L'IA est un levier de transformation économique, sociale et même celui de la réforme de l'Etat dès lors qu'elle redéfinit non seulement les contours du développement, mais aussi le paradigme de l'activité administrative des Etats dans le cadre de la gouvernance de la transformation numérique», a indiqué le ministre.

A.N'K-K.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION: Recrutement d'un Consultant national, chargé de l'élaboration de la stratégie de Nutrition et son plan de mise en œuvre, au profit du projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE)
Réf.: AMI N° SC016/24/MAEP/UGP-PAJE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

Le FIDA s'est toujours préoccupé des questions liées à la nutrition. L'Accord portant création du FIDA, adopté en 1977, appelait à l'amélioration du niveau nutritionnel des populations les plus pauvres, et la politique du FIDA en matière de prêt souligne l'importance de l'amélioration de la nutrition comme un des principes clés de la réduction de la pauvreté.

Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement d'un Expert national chargé de l'élaboration de la stratégie de Nutrition et du plan d'action subséquent du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un consultant national qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élaboration de la stratégie de Nutrition du projet PAJE, assortie d'un plan de mise en œuvre pour répondre aux différents besoins et priorités des femmes, et

des groupes vulnérables dans toutes les activités promues par le projet.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits.

Le dossier de candidature sera constitué de: (i) d'une lettre de motivation de deux (2) pages maximum, datée et signée, (ii) de copies de diplômes requis; (iii) d'un CV attestant les références académiques, les compétences et expériences professionnelles en rapport avec la mission; (iv) des attestations/certificats mettant en exergue les compétences et expériences des prestations similaires. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de Sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-dessous:

Critères	Points
1. Qualification/Formation du Consultant: diplôme universitaire équivalent à au moins un Master (Bac +5), spécialiste en Nutrition	20
2. Expérience professionnelle générale: - Avoir déjà travaillé au moins pendant 5 ans sur les problématiques nutritionnelles en général et en Afrique en particulier.	20
3. Expérience spécifique en rapport avec la mission: - Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dûment référencées (20 points par mission similaire).	20
4. Expérience au moins d'une (1) mission similaire financée par le FIDA, la Banque mondiale, la BAD ou l'AFD	20
TOTAL	100

Seul le candidat classé premier sera invité à négocier le contrat. Le score minimum pour être classé au premier rang est 70 points. Seul le Candidat classé au premier rang sera invité à négocier le contrat. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminées pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 4, et la préférence sera donnée aux missions réalisées dans le cadre de financement du FIDA.

Les candidats intéressés devront envoyer leurs dossiers (OBLIGATOIREMENT 1 original et 2 copies) directement à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique (version PDF et WORD) à: secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 21 octobre 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante: «**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE NUTRITION ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE, DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE)**».

Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante: secretariat@maep-paje.cg

Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la:

- politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;
- politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations;
- politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2024

Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N°104/2024/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur, Chef de Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° de réquisitions	Références Cadastres				Quartiers	Arrondissements	Départements	Requérants
01	5172 du 10/09/2024	Pile : 2	Bloc : 15	Section : C	Superficie : 469.73m²	OCH (Zone 2)	Circonscription Foncière de Loutété	Bouenza	Succession MABOUNDA Paul
02	4961 du 30/11/2023	Pile : 14	Bloc : 35	Section : L	Superficie : 600.00m²	TSILA	Arrondissement n°2	Niari	BADINGA Fidèle
03	4948 du 10/11/2023	Pile : 07	Bloc : 38bis	Section : A	Superficie : 897.60m²	Quartier Congo Africain	Arrondissement n°1	Niari	BOUANGA Véronique
04	2593 du 10/02/2015	Pile : 03	Bloc : 99	Section : G	Superficie : 625.00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°1	Niari	BOUSSOU TSIMBA Bernadette Immaculée
05	5079 du 25/04/2024	Pile:Domaine Ago.Past.	Bloc : /	Section : /	Sup:400.001,88m² soit 40ha00a02ca	Lékoli	District de SIBITI	Lékoumou	BADIA Pexine S.Jodie
06	5080 du 25/04/2024	Pile:Domaine Ago.Past.	Bloc : /	Section : /	Sup: 100.007,71m² soit 10ha00a08ca	Lékoli	District de SIBITI	Lékoumou	BADIA Pexine S.Jodie
07	5106 du 03/06/2024	Piles : 04 et 05	Bloc : 45bis	Section : L2	Superficie : 800.00m²	Kistitsidi	Arrondissement n°2	Niari	GOMA MASSALA Emygène Hudaric
08	4733 du 01/03/2033	Piles : 1,2 , 9 et 10	Bloc : 19	Section : P	Superficie : 1600.00m²	Kitsitsidi	Arrondissement n°2	Niari	MAKOSSO Jean Fernand
09	5088 du 08/05/2024	Pile : 01	Bloc : 133bis	Section : M4	Sup. : 40.000m² soit 4ha00a00ca	Mbounda (bande Foundou-Foundou)	Arrondissement n°2	Niari	DILOUNGOU Renaud Wenceslas
10	5116 du 07/06/2024	Pile : 1	Bloc : 106	Section : B	Superficie : 500.00m²	Quartier MOUKOKO - TADI	Circonscription de MADINGOU	Bouenza	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
11	5111 du 07/06/2024	Piles : 1	Bloc : 1	Sect. : D ex A	Superficie : 1.269,28m²	Centre - ville	Communauté urbaine de KOMONO	Lékoumou	BITA MADZOU
12	5125 du 30/06/2024	Pile : /	Bloc : /	Sect. : zone rurale	Sup. : 12000000,00m² soit 120ha00a00ca	Village Massala	District de Louvakou	Niari	Copp. de Dis. Pr. Agri. et Alimentation du Congo (CIDISPAAC)
13	5143 du 02/08/2024	Pile : 09	Bloc : P17	Section : K	Superficie : 400.00m²	Zone de la MINOCO	Circonscription Fonc.: 1 - Muana Nto	Bouenza	NDOUNGOU Mammena Lurnelle
14	5145 du 05/08/2024	Pile : 04	Bloc : 200	Section : L2	Superficie : 400.00m².	Quartier Lissanga	Arrondissement n°2	Niari	COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CONGO
15	5015 du 29/02/2024	Pile : 268	Bloc : 39	Section : M	Superficie : 412,66m²	Quartier Lissanga (FAD)	Arrondissement n°2	Niari	MAZOUNGA CONDE Raphaël Davy
16	4179 du 18/05/2021	Piles:13bis et 14	Bloc : /	Section : H	Superficie : 583,29m²	Centre - ville	Arrondissement n°2	Niari	MASSOUNGUILA Anicet Tymoté
17	4918 du 04/10/2023	Pile : 09	Bloc : 19	Section : G	Superficie : 400.00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°1	Niari	GOMO Jean Marie
18	4981 du 21/12/2023	Pile : 10	Bloc : 24	Section : B	Superficie : 400.00m²	NDOULOU NGOUALA	Circonscription Foncière n°2 NKAYI	Bouenza	BOUCKOULOU Maurice Grady Lucas
19	5130 du 03/07/2024	Pile : 1041	Bloc : 97	Section : P	Superficie : 400.00m²	Louadi 3	Circonscription Foncière n°2 NKAYI	Bouenza	ETS Quincailerie de la Nation
20	4911 du 28/09/2023	Piles: 01, 02, 11 et 12	Bloc : /	Section : S1	Superficie : 1600.00m²	Quartier TSILA (KM5)	Arrondissement n°2	Niari	KIMPOLO Philippe Bertin
21	5110 du 07/06/2024	Pile : 07	Bloc : 03	Section : G	Superficie : 500.00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°1	Niari	IKOUNGA Eugène
22	5144 du 02/08/2024	Pile : 6	Bloc : 1	Section : A1	Superficie : 1.318,73m²	Avenue Marien NGOUABI / Qlier: 2, MATIBI	Commune de SIBITI	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
23	4594 du 29/08/2022	Pile : 03bis	Bloc : 25bis	Section : J	Superficie : 581.82m²	Quartier Ba-bembé	Arrondissement n°1	Niari	OKONKWO Henry Eze
24	5117 du 17/06/2024	Pile : 4	Bloc : 19	Section : B	Superficie : 500.00m²	Quartier Capable	Circonscription foncière - Madingou	Bouenza	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
25	5107 du 03/06/2024	Pile : 08	Bloc : 197	Section : K	Superficie : 400.00m²	Quartier MOUPEPE	Arrondissement n°2	Niari	NZAMBI Emile
26	5135 du 18/07/2024	Piles : 6 à 10	Bloc : 5	Section : L	Superficie : 2375.00m²	Six Maisons	Circonscription Foncière n°1 NKAYI	Bouenza	MAKOUNDOU Damas
27	5124 du 19/06/2024	Pile : 1bis	Bloc : 221	Section : C	Superficie : 325.10m²	Lotissement Moukembo	Circonscription Foncière n°2 Soullouka	Bouenza	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
28	5147 du 08/08/2024	Pile : 1	Bloc : 21(ex26)	Section : H	Superficie : 500.00m²	Rue NZAMBI MPANDZOU n°112	Circonscription Foncière n°1	Bouenza	MANGAYI Cédric Gyslain
29	5146 du 06/08/2024	Pile : Zone Rurale	Bloc : /	Section : /	Sup. : 161251,00m² soit 16ha12a51ca	Tao - Tao	District de Louvakou	Niari	MOUYABI KIDZIMOU Gilbert
30	5136 du 18/07/2024	Piles : 1 à 5	Bloc : 5	Section : L	Superficie : 2375.00m²	Six Maisons	Circonscription Foncière n°1 NKAYI	Bouenza	NGOKO MOUYABI Jean Jacques Alexis
31	2031 du 12/11/2013	Piles : 6; 7; 8 et 9	Bloc : 147	Section : P	Sup : 1600.000m²	FORSAPAK	District de Louvakou	Niari	MOUDOUROU MOUKILA Geoffrey
32	5149 du 16/08/2024	Piles: 1 (ex 3;9;10)	Bloc : 21	Section : B	Superficie : 1978.07m²	Quartier Capable	Circonscription Foncière - Madingou	Bouenza	(SNPC Distribution S.A)
33	4849 du 17/07/2023	Pile : 955	Bloc : 49	Section : M	Superficie : 400.00m²	Quartier FAD	Arrondissement n°2	Niari	MOUNZIEHO MOUKETO Malaika
34	5123 du 19/06/2024	Pile : 06	Bloc : 11	Section : M3	Superficie : 508.20m²	Quartier Lissanga (Mbounda)	Arrondissement n°2	Niari	MAHENE BIVIDI Mabidine et MIYENI Aisancia Forcina
35	4957 du 20/11/2023	Pile : 06	Bloc : 23ter	Section : P	Superficie : 400.00m²	Mbounda (zone FORSPAK)	District de Louvakou	Niari	MOUMBOKO Delore Stefel Dole
36	4887 du 07/09/2023	Pile : 12	Bloc : 26	Section : J	Superficie : 609,39m²	Quartier Mouyondzi	Arrondissement n°1	Niari	KAYA Fulbert
37	4956 du 20/11/2023	Pile : 03	Bloc : 39	Section : S	Sup. : 400.00m²	Kitsitsidi	Arrondissement n°2	Niari	MISSIDY Arias Guech
38	5127 du 21/06/2024	Pile : 03	Bloc : 84	Section : G	Superficie : 400.00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°1	Niari	MBAMA - MALOLO Odile Amélia
39	5141 du 01/08/2024	Pile : 02	Bloc : 100	Section : H	Superficie : 307.44m²	04, Avenue 31 Juillet	Circonscription Fonc.: 1 - Muana Nto	Bouenza	MBOMBI Claire
40	5143 du 02/08/2024	Piles : 3 et 4	Bloc : 25	Section : E	Superficie : 1.000.00m²	Quartier 5, Moussanda - Loukana 1	Commune de SIBITI	Lékoumou	GAMASSA Blaise Franck Lucas
41	4640 du 07/11/2022	Pile : 519	Bloc : /	Section : C	Superficie : 500.00m²	Mont - Fleury	Arrondissement n°2	Niari	KINIONGUI MISSIET Joëlle Astrid
42	5094 du 15/05/2024	Piles : 07 et 08	Bloc : 122	Section : P2	Superficie : 800.00m²	Quartier Congo - Tôles	District de Louvakou	Niari	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
43	4691 du 14/12/2022	Pile : 02	Bloc : /	Section : Q3	Superficie : 480.00m²	Quartier Mangandzi	Arrondissement n°1	Niari	NZAOU NGOMA Laud Ferol
44	5053 du 28/03/2024	Pile: /	Bloc: non défini	Section : D	Superficie : 3.847,46m²	Centre - ville	Communauté Urbaine de KOMONO	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
45	5048 du 28/03/2024	Pile : 2	Bloc : 21 ex 17	Section : A1	Superficie : 9.398,00m²	Avenue Ntsié-télé, Quartier 2, Matibi	Commune de SIBITI	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
46	5047 du 28/03/2024	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1.500,00m²	Village Simombondo	District de BAMBAMA	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
47	5046 du 28/03/2024	Pile : 4	Bloc : non défini	Section : /	Superficie : 6.153,45m²	Quartier VOUKA	District de BAMBAMA	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
48	5050 du 28/03/2024	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 4.100,00m²	Quartier 3 Maléké	District de MAYEYE	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
49	5056 du 28/03/2024	Pile : 2	Bloc : non défini	Section : /	Superficie : 4.030,61m²	Centre - ville / Quartier Social	Communauté Urbaine de ZANAGA	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
50	5057 du 28/03/2024	Pile : 1	Bloc : non défini	Section : /	Superficie : 5.591,70 m²	Quartier Social - Centre ville	Communauté Urbaine de ZANAGA	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)
51	5055 du 28/03/2024	Pile : 1	Bloc : non défini	Section : D	Superficie : 1.472,00m²	Centre - ville	Communauté Urbaine de KOMONO	Lékoumou	ETAT CONGOLAIS MIDDLE (Gendarmerie Nationale)

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Dolisie, le 1^{er} Octobre 2024
Pour Insertion Légale.

Paterne Dimitri ELAPIE
Inspecteur des Impôts

53^e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Echanges et discussions autour de la vie consacrée

Les travaux du Forum national sur la vie consacrée au Congo se tiennent à Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), sur le thème: «La vie consacrée au Congo Brazzaville et les défis de l'heure: la mondanité, les défis théologiques et pastoraux» (Romain 12, 1-12).

Ce thème avait déjà été abordé lors de la 52^e Assemblée plénière tenue du 9 au 14 octobre 2023 et reconduit cette année au regard de son importance dans l'Eglise. Les travaux ont été ouverts, mardi 8 octobre 2024 à l'hôtel de l'ACERAC, par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président en exercice de la CEC. En présence des évêques du Congo, NN. SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la province ecclésiastique du Centre (PEC), vice-président de la CEC; Gélase Arnel Kema, archevêque d'Owando et de la province ecclésiastique du Nord (PE-NORD), administrateur apostolique de Ouesso; Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire et de la province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et de la province ecclésiastique

du sud-ouest; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et de la province ecclésiastique du Nord; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie et de la province ecclésiastique du sud-ouest; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émé-



Le présidium à l'ouverture des travaux



Une vue des archevêques et évêques en fonction



Une vue des archevêques et évêques émerites

l'année dernière, les évêques ont décidé de poursuivre la réflexion sur la vie consacrée au Congo. «La vie religieuse doit être le repoussement du vieillissement charismatique et spirituel que dénonce le Pape. Il le décrit comme une sorte de connaissance qui réduit la vie religieuse à une coquille, où se renferme une sequela sans renoncement, une prière sans rencontre, une vie fraternelle sans communion, une obéissance sans confiance et une charité sans transcendance. C'est dire que le processus de la mondanisation ne nous cantonne pas dans les espaces des mondanités et leurs lots de nouvelles idéologies contraires à la Parole de Dieu et à la Doctrine sociale ecclésiastique. Il faut aussi une vigilance par rapport aux fragilités institutionnelles où le sel s'affadit et que la lumière s'obscurcit. Ainsi donc, la vie consacrée est une chance pour l'Eglise famille de Dieu qui est au Congo». Puis, il a saisi cette opportunité pour interpellier et fustiger les comportements des responsables des Congrégations religieuses en charge de la gestion des écoles catholiques qui ne respectent pas les prescriptions et les activités organisées par la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEE-DUC) qui, pourtant, est l'œil des évêques, en matière de l'éducation au Congo. Il a invité les évêques diocésains à prendre leurs responsabilités. «L'évêque diocésain a le droit de retirer le label catholique à une Congrégation religieuse qui ne respecte pas la CEE-

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (BRAZZAVILLE)

La communauté paroissiale a rendu hommage à Jeanne Miyenda

C'est l'une des figures et pionnière de la scholas populaire de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, appelée affectueusement «Mâ Zouani» qui a tiré sa révérence le 21 septembre dernier à l'hôpital de base de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Elle avait 97 ans, puisque née vers 1927.

Avant d'être portée en terre le mardi 8 octobre 2024, elle a reçu les hommages de la communauté paroissiale et de la chrétienté de Brazzaville à travers la messe de suffrage célébrée dans sa paroisse d'origine. L'eucharistie a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, entouré de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ainsi que de nombreux prêtres, parmi lesquels



Jeanne Miyenda

rite de Kinkala; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire. Un seul absent, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, en mission à Rome. Il y avait les vicaires généraux, les recteurs des grands séminaires, les membres des Commissions épiscopales, les religieux, religieuses de diverses Congrégations, les personnes consacrées, les responsables des mouvements d'apostolat et les experts.

Au début, on a procédé à la présentation du nouveau bureau du CNALC élu en mai dernier. L'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC, a dépeint le tableau régnant avant cette 53^e Assemblée plénière.

Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, présent à cette cérémonie d'ouverture, a prononcé un discours dans lequel il s'est réjoui du thème proposé par les évêques du Congo afin de réfléchir sur la vie consacrée touchée par la crise sociétale. Ensuite, il a invité les participants à vivre intensément la foi chrétienne dans un pays traversée par la crise des valeurs. Mais les évêques ont intérêt à offrir au monde une lumière d'espérance. «Comme chaque année, nous nous retrouvons pour ce moment important de la vie du pèlerinage de l'Eglise catholique dans notre chère République du Congo. Le mois d'octobre marque le début de l'année pastorale pour toutes

les juridictions diocésaines, et c'est pour cette raison que la Conférence épiscopale congolaise, fidèle à son mandat d'être des bergers et des veil-



Une vue des participants à la cérémonie d'ouverture

leurs de la foi, cherche à offrir à toutes les lignes directrices qui doivent être le socle sur lequel orienter nos programmes pastoraux, aussi bien pour la pastorale diocésaine que pour les différents agents, y compris les instituts religieux de droit pontifical comme le droit diocésain».

Ouvrant les travaux, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a indiqué que depuis

DUC», a-t-il conclu. Signalons que les travaux de cette Assemblée plénière prendront fin le samedi 12 et la clôture aura lieu le dimanche 13 octobre 2024 au cours de la messe qui sera célébrée en la Basilique Sainte Anne du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

P.B.K.

INSTITUT SUPERIEUR CATHOLIQUE MATER DEI Inscriptions ouvertes pour l'année 2024-2025

Frais: 35.000 F.CFA

Licence en:

- Economie et Développement
- Informatique de gestion
- Réseaux et Techniques de maintenance
- Gestion et Administration des institutions scolaires et de formation
- Education à la culture de la paix et gestion des conflits
- Pédagogie sociale et de culture religieuse
- Catéchèse et pastorale

Formation des formateurs

Durée: - 3 mois (Janvier-mars); - 1 année

Catéchèse et pastorale

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme

Formation en sciences religieuses

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme

Condition d'inscription

- Etre détenteur du BAC ou d'un diplôme équivalent

- Pièces à fournir:

- Une demande manuscrite ou une lettre de motivation
- Trois photos de format d'identité
- Une copie de relevé des notes du BAC
- Un certificat médical daté de moins de 3 mois

Pour la filière des sciences religieuses, catéchèse et pastorale, une lettre de recommandations de l'Evêque, du Curé, du Supérieur Majeur ou du responsable diocésain du mouvement d'apostolat.

Adresse: Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville

Tél.: +242 06 490 10 11.



Pendant la prière du dernier adieu

les abbés Vincent Massengo, vicaire général; Christel Barthel Ganao, recteur du grand Séminaire; Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse et grâce Mienanzambi, vicaire à la paroisse Saint Paul de Madibou et petit-fils de l'illustre disparue. La tristesse et les regrets se lisaient sur le visage de ses nombreux petits et arrière-petits-fils. C'est elle qui fut la mère biologique de Guillaume Ndoko

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Messe d'ouverture de l'année pastorale 2024-2025 et ordinations diaconales

Le dimanche 6 octobre 2024, les fidèles laïcs se sont donnés, rendez-vous à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, arborant l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs pour célébrer deux événements: l'ouverture de l'année pastorale 2024-2025 et l'ordination diaconale de six séminaristes. Ce 27^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique B a apporté une grande joie en ce qu'il a doté l'archidiocèse de Brazzaville et l'Eglise du Congo de nouveaux diacres ordonnés par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Il s'agit des séminaristes: Diakamona Dixein, Kimvouama Prince Gair, Nzingoula Malhela Gloire, Mianzokona Bouzingou Charlemagne Jer, Tsombou Orphée, Zola Nganaam Merveilles.

Ont concélébré cette messe aux côtés de l'archevêque de Brazzaville, NN.SS Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Ainsi que de nombreux prêtres, parmi lesquels les abbés Vivien Carol Etouolo et Antonio Mabiala respectivement secrétaires généraux de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); Guy Noel Okamba, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et paix; Christophe Maboungou, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha; Félix Maboundou, vicaire général de Kinkala et le père Arnel Badi Bilombo (Ofm), vicaire judiciaire adjoint. Des autorités militaires et civiles ont été parmi les invités, notamment les parlementaires et le maire du 8^e arrondissement Madibou Alain Milandou. Également présents, les ambassadeurs de France et du Cameroun, ainsi que deux membres du gouvernement: Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et Ines Nefer Bertille Ingani ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle.

Tout a commencé par l'appel des candidats au diaconat par un ancien diacre, suivi de la présentation par l'abbé Roland Fabrice Nzebelet Mampouya, vicaire épiscopal, chargé des vocations et des séminaires. A tour de rôle, les candidats ont promis fidélité à l'Eglise et obéissance à l'ordinaire du lieu et à son successeur à travers un dialogue: «Fils bien-aimés, voulez-vous déclarer votre engagement devant Dieu et le peuple de Dieu rassemblé Et promettez de vivre avec moi dans l'obéissance et le respect à mes successeurs? Oui je le veux». Après l'accord des parents, le témoignage de la communauté paroissiale de là où le candidat aurait séjourné et le Oui pronon-



Zola Nganaam Merveilles



Mianzokona Bouzingou Charlemagne Jer



Diakamona Dixein



Nzingoula Malhela Gloire



Kimvouama Prince Gair



Tsombou Orphée

cé devant l'assemblée, Mgr l'archevêque les a choisis comme diacres. Commentant les textes bibliques de ce 27^e dimanche de l'année liturgique B, l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, chargé du clergé, de la pastorale d'ensemble et de la coordination des mouvements d'apostolat a indiqué que parler du mariage, alors qu'il s'agit bien de l'ordination diaconale, c'est faire le lien entre les deux sacrements: le mariage et l'ordre. Ces deux sacrements sont intimement liés. «Le diaconat c'est s'engager au célibat pour toute la vie. Le diacre est comme un chauffeur d'une voiture dont le carburant est la prière. Selon les Saintes écritures, la femme doit s'attacher à son mari pour former une seule chair. Nul n'a le droit de séparer ce que Dieu a uni. A travers le diaconat, le diacre qui a opté pour le célibat consacré célèbre les fiançailles avec l'Eglise. Il proclame et enseigne la Parole de Dieu aux fidèles laïcs. Le mariage est un sacrement, une inspiration divine. L'homme et la femme, créés à l'image de Dieu méritent la dignité, ils doivent s'aimer au nom de leur amour. Un bon chrétien doit être un bon citoyen dans la société». Avant la fin de la messe, Mgr l'archevêque a donné des orientations sur l'application du directoire diocésain, avant de déclarer ouverte l'année pastorale 2024-2025; «Nous étions près de 300 personnes, prêtres, laïcs et personnes consacrées à prendre part à la session d'ouverture de l'année pastorale pour réfléchir sur notre archidiocèse. Les décisions prises lors de l'ASOA sont applicables et ne doivent souffrir d'aucune entorse. Tous, levons-nous, car nous sommes entrés dans la danse de l'ASOA. L'application du directoire diocésain est obligatoire». Puis, il a déclaré ouverte l'année pastorale 2024-2025. Que les activités des mouvements d'apostolat, et autres structures commencent. En effet, l'ouverture de l'année

pastorale a été précédée d'une session tenue du 1^{er} au 4 octobre 2024 à l'hôtel de l'ACERAC, sur le thème: «Tous appelés, d'un seul cœur, à continuer la construction de notre diocèse» (Aggée 1,8). Un thème qui a été médité l'année dernière et reconduit cette année au regard de son importance. Pendant quatre jours, plusieurs communications et points d'information ont meublé cette session: «L'approfondissement du thème de l'année pastorale 2024-2025», par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général; «Le rappel des acquis du directoire diocésain: uniformisation des cartes de baptême», par le frère Jean Kombo-Boutsoki de la cathédrale; «l'institut supérieur catholique Mater Dei», par l'abbé Nazaire Mabandza; «le chemin néo-catéchuménal», par M. Jean Pierre Bwalega; «La foi au cœur des mouvements d'apostolat», par le vicaire général; «les sacrements», par l'abbé Francky Gloire Kitilou, chancelier; «le projet de développement: l'agro-pastorale»; «l'unité génératrice de revenu», par la commission des petites et moyennes entreprises; «l'orthodoxie financière», par la commission diocésaine pour les affaires économiques». Aussi, il y a eu des points d'information sur le fonctionnement des radios Magnificat et Maria. Des contributions, des suggestions et des questions d'éclaircissement ont meublé ces assises. Dans ses différentes interventions et pour

apaiser les inquiétudes des uns et des autres sur les réformes enclenchées dans l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a souligné qu'il n'y aura jamais une deuxième ASOA et les décisions prises doivent être applicables. «Ceux qui hésitent encore pour prendre la marche déjà entreprise doivent se ressaisir. Nous ne ferons jamais une deuxième ASOA. L'année pastorale 2024-2025 sera une année d'observation, de l'application et de l'appropriation du directoire diocésain adopté par l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) en juillet 2022, qui désormais devra régir les activités dans l'archidiocèse de Brazzaville. Le directoire diocésain, un document de près de 300 pages divisé en trois segments et accompagné de manuel de procédures, est notre boussole qui nous montre le chemin à suivre. L'heure de l'application de ce directoire a sonné et chacun, en ce qui le concerne, prêtres comme laïcs doivent se mettre en ordre de départ. L'Eglise de Brazzaville a pris du retard pour son développement et il est grand temps de décoller pour un avenir meilleur. Prêtres, laïcs, personnes consacrées, ensemble prions et avançons la main dans la main au large», a-t-il martelé.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Mgr Urbain NGASSONGO, Evêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), vice-président de la Conférence Episcopale du Congo (CEC), informe la Communauté chrétienne du décès de son père biologique, Damien NGATSONGO, survenu le mercredi 2 octobre 2024 à l'hôpital de référence de Talangai. Le deuil se tient au n°94 rue Massa, à Talangai, près de la paroisse Saint Jean-Baptiste, en empruntant le viaduc vers la deuxième sortie nord de Brazzaville. La rédaction de La Semaine Africaine présente ses condoléances à Mgr Urbain NGASSONGO et à sa famille biologique.

Dieu a donné, Dieu a repris, loué soit le nom de Dieu. Paix à son âme.



XXVIII^e DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE B

«Va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres; alors tu auras un trésor au ciel. Puis viens, suis-moi»

Textes: Sg 7,7-11; Ps 89; He 4,12-13; Mc 10,17-30

Ce mot d'ordre de Jésus que nous entendons dans cet évangile est très exigeant, mais plein d'humanité. Jésus ne lève pas de barrières au désir de vie éternelle de cet homme. Il lui indique la voie qui conduit à la vie éternelle. Rejoignant ainsi ce qu'il avait dit: «Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie» (cf. Jn 14,6). Jésus se propose à lui comme le salut. C'est lui qu'il faudrait suivre, car dit-il: «Personne ne va vers le Père sans passer par moi» (cf. Jn 14,6-7).

Si nous pouvons élargir notre regard sur la façon dont Jésus s'est présenté aux siens, nous retiendrons qu'il est aussi le Bon Pasteur, le Berger du troupeau et la Porte des brebis. Ce n'est pas seulement une posture. C'est à la fois son identité et sa mission. Nous le remarquons déjà dans le livre de la Sagesse d'où est tirée la première lecture. Bien que les richesses de monde soient utiles au fonctionnement du monde, elles ne sont pas au-dessus de la sagesse divine. Or, la vie de l'homme sur la terre est souvent ballottée par son rapport des biens de ce monde. Jésus à juste titre disait à ses contemporains «qu'il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux» (Mt 19,24).

En ayant à l'esprit ces mots de Jésus, nous pouvons réécouter la question de cet homme: «Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle en héritage»? Soulignons bien l'expression «avoir la vie éternelle». La vie éternelle n'est pas une question d'avoir, elle ne s'achète pas. Elle n'est pas le fruit de nos mérites. C'est un don gratuit de Dieu. Il l'accorde à qui il veut et au moment où il veut. Pour y entrer, Jésus donne une seule réponse: «Tu as les commandements», c'est-à-dire: ce qui plaît à Dieu, ce qui est bon, ce qui est parfait.

Pour chacun de nous, ce serait déjà un programme ambitieux; mais cet homme, à genoux devant le Christ, est d'une autre trempe: «Maître, tout cela, je l'ai gardé depuis ma jeunesse». Et c'est vrai! Le Christ qui le regarde sait qu'il dit vrai, il sait ce qu'il en a coûté à cet homme, et il le prend en affection, non pas tellement pour le bilan positif de sa vie morale, mais parce que cet homme, ce fidèle, ce juste, a compris que le Christ lui demandait autre chose, une sagesse nouvelle, une sagesse chrétienne qu'il faut aimer plus que la santé, plus que la beauté et l'élégance, plus que le pouvoir et la volonté de puissance.

«Une seule chose te manque», lui dit Jésus: «Va vendre ce que tu as, réalise tout cela au compte des pauvres. Puis viens, suis-moi!» Voilà bien, pour cet homme, et pour chacun et chacune de nous une de ces paroles de Jésus porteuse de vie, et qui pénètre au cœur de notre existence, pour trier nos sentiments et juger nos pensées. Une seule chose nous manque, c'est d'avoir brûlé nos vaisseaux et d'être devenus pour le Christ des inconditionnels.

Ne faisons pas fi de cette recommandation de Jésus! Nous avons à vendre notre orgueil, notre jalousie, notre haine, notre mensonge, nos manques d'amour, nos attitudes de vol, de viol... pour espérer hériter la vie éternelle.

Quelque part peut-être dans notre vie, il y a un oui qui n'a pas encore été dit à Dieu, et c'est cela qui nous rend tristes; il y a un avoir qui nous empêche d'être, et c'est cela qui nous gêne pour suivre vraiment le Christ.

Nous pouvons certainement dire que «Dieu ne demande pas l'impossible!» C'est vrai en un sens, mais Jésus disait autrement: «Tout est possible pour Dieu». Sommes-nous prêts, aujourd'hui, à laisser faire? Aujourd'hui encore, le Christ nous offre sa parole, sa sagesse de vie. Aujourd'hui, après avoir communiqué tous ensemble à la vie qu'il nous apporte, faudra-t-il, malgré lui, que nous repartions tout tristes?

Croire vraiment en Dieu qui peut tout, voilà pour nous la route de la paix.

Seigneur, mets en nous le goût de la vie éternelle!

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Le Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Congo a le regret d'informer les Evêques du Congo, les Prêtres et les diacres, les Religieuses et Religieux, le Personnel du CIO et l'ensemble des Commissions Episcopales, le décès de Papa NGATSONGO Damien, décès survenu le mercredi 02 octobre 2024 à Brazzaville. Papa Damien NGATSONGO est le père biologique de son Excellence Monseigneur Urbain NGASSONGO, Evêque diocésain de Gamboma et Vice-Président de la Conférence Episcopale du Congo.

La veillée mortuaire se tient au n°94 de la Rue Massa (Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Puissions-nous porter dans nos humbles prières Monseigneur Urbain NGASSONGO et sa famille biologique.

Que l'âme de notre papa repose en paix!

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

MTN Congo, acteur du développement durable: l'énergie solaire au service de la santé

Pointe-Noire, septembre 2024. Dans le bloc opératoire de l'hôpital Adolphe Sicé, une nouvelle ère s'ouvre. Grâce à un partenariat innovant entre la fondation MTN Congo et les autorités locales, l'établissement hospitalier est désormais équipé d'un système d'électrification solaire photovoltaïque.

Un véritable tournant pour la santé en République du Congo.

Fini les interruptions d'interventions chirurgicales en raison de coupures d'électricité ! Grâce à cette énergie renouvelable, les équipes médicales bénéficient désormais d'une alimentation électrique stable et fiable, essentielle pour la réussite des opérations. Les services de réanimation, eux aussi, profitent de cette avancée technologique, améliorant ainsi considérablement la qualité des soins prodigués aux patients.

Au-delà de la technique, un engagement humain

Cette initiative, fruit d'un investissement de plus de quarante (40) millions de francs CFA, est bien plus qu'une simple installation technique. Il s'agit d'un véritable acte d'engagement pour la Fondation MTN Congo, qui place l'amélioration des conditions de vie des populations au cœur de ses priorités. En équipant l'hôpital Adolphe Sicé, l'opérateur de téléphonie mobile contribue à renforcer l'autonomie de l'établissement, à stimuler l'économie locale et à créer des emplois, notamment en faisant intervenir une entreprise locale dans l'exécution de ce projet.

Un modèle à dupliquer

Le succès de cette initiative pilote ouvre des perspectives prometteuses pour l'ensemble du continent africain. En démontrant l'efficacité de l'énergie solaire dans un contexte hospitalier, La Fondation MTN Congo inspire d'autres acteurs à s'engager dans la lutte contre la pauvreté énergétique et à améliorer l'accès aux soins de santé.

Ce partenariat entre la Fondation MTN Congo et les autorités locales est un exemple concret de ce que peut apporter une collaboration entre le secteur privé et le secteur public. En unissant leurs forces, ils ont permis de mettre en place une solution durable et efficace pour répondre à un besoin essentiel de la population congolaise.

L'énergie solaire, un pilier du développement durable

En investissant dans l'énergie solaire, MTN Congo s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. En améliorant l'accès à l'énergie, à la santé et en luttant contre le changement climatique, l'entreprise contribue à bâtir un avenir meilleur pour les générations futures.

Cet investissement vient démontrer le rôle majeur que les entreprises peuvent jouer dans le développement de l'Afrique. En plaçant l'innovation et l'engagement au cœur de leur stratégie, elles contribuent à améliorer la qualité de vie des populations et à créer un avenir plus prometteur pour le continent.



Vanessa Tsouma, directrice de la Fondation MTN, lisant son allocution



Mohammed Rufai, CEO MTN Congo, remettant symboliquement les clés à Mme le maire de Pointe-Noire



Une vue des panneaux solaires photovoltaïques

CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX D'AFRIQUE

Vers un plan stratégique en appui aux activités des conseils

L'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA), organe qui s'attèle à l'élaboration d'une diplomatie climatique concertée, a tenu le 8 octobre 2024 à Brazzaville son enième assemblée générale ordinaire. C'est le Premier ministre Anatole Collinet Makosso qui a ouvert les travaux de cette rencontre, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de l'administrateur-maire du 3^e arrondissement Poto-Poto, Mme Lucie Okemba, des autorités politico-administratives congolaises, des membres des conseils économiques membres de l'UCESA et des conseils économiques d'autres continents.

Cette assemblée et la conférence internationale ont été couplées le 9 octobre sur le thème: «*Enjeux environnementaux et développement durable en Afrique*». Ces deux événements ont été organisés conjointement par l'UCESA et la fondation MERI. A cette occasion, le président en exercice de l'UCESA, Ahmed Reda Chami, a dressé le bilan du travail accompli par leur organisation. L'UCESA a amélioré son positionnement et sa visibilité à la fois auprès des Conseils économiques et sociaux (CES) membres et partenaires. «*Pour rappel, l'UCESA avait décidé, lors d'une assemblée générale organisée en 2023 à Kinshasa, de fixer le siège de l'Union à Rabat, au Maroc. Et, ce matin, nous avons adopté l'amendement de nos statuts pour permettre la conclusion de l'accord de siège avec les autorités... Notre union a adopté des documents de référence qui constituent des cadres d'orientation et de stratégie pour les CES et les différentes institutions panafricaines en charge de l'intégration régionale. Nous l'avons fait pour deux sujets prioritaires au regard des défis du continent: le changement climatique et le suivi de l'effectivité des droits fondamentaux économiques, sociaux, cultures et environnementaux*», a-t-il dit.

Face à l'urgence climatique, le président de l'UCESA a annoncé que leur instance soutiendra très prochainement le Conseil économique, social et environnemental du Congo pour l'élaboration d'un «*plaidoyer relatif à l'action climatique qui servirait à alimenter le processus de révision des contributions déterminées au niveau national (CDN)*» (ce sont des engagements climatiques nationaux définis dans l'Accord de Paris); et l'élaboration des stratégies d'adaptation au changement climatique. La présidente du CESE du Congo, Mme Emilienne Raoul, a souligné que l'introduction des conseils économiques dans «*nos pays exprime la volonté de nos gouvernants d'instaurer la démocratie participative, celle qui oriente les décisions des pouvoirs publics sur la base des analyses des citoyens vers une meilleure gouvernance pour le bien-être de tous*».

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a insisté sur la nécessité de mettre en avant la dignité humaine, à travers le respect des droits qui y sont attachés. Il a rappelé les vocations des conseils économiques et sociaux (CES) et a appelé l'UCESA à œuvrer au ralliement d'autres Etats encore réticents. «*L'UCESA devrait être un cadre d'intégration régionale, de réflexion et d'échanges d'expé-*



Le Premier ministre entouré des officiels

riences sur des sujets d'intérêt commun en rapport avec ses préoccupations qui constituent les défis à relever par nos Etats», a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Pour le chef du Gouvernement, la tenue de ces assises à Brazzaville est l'illustration parfaite de l'ouverture du Congo au monde extérieur et de son attachement à l'intégration régionale. «*Je suis rassuré que vous allez vous séparer à Brazzaville heureux d'avoir renforcé le cadre de coopération de votre organisation*».

Au cours de cette assemblée ayant regroupé les présidents des CES des pays: Benin, Maroc, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, RDC, République centrafricaine, Cameroun, Tchad, Madagascar, Zimbabwe, Chine, etc., plusieurs points ont été abordés, entre autres l'adoption du rapport d'activité de l'UCESA; la trésorerie et l'état des cotisations; le rapport financier; l'adoption du projet du plan stratégique de l'UCESA.

Avec ce plan stratégique, a dit le président de l'UCESA, il s'agira d'apporter un appui aux CES membres, en termes de visibi-

lité et d'amélioration continue des modes de fonctionnement, ainsi que dans la formulation de solutions pertinentes sur les sujets prioritaires pour les citoyens africains à l'instar de l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, le climat, l'accès aux technologies, etc.

A noter que les CESE apportent également des contributions importantes à la définition d'agendas de développement à l'échelle nationale et internationale, car, en plus d'apporter leur expertise, ils favorisent l'émergence de la diplomatie des sociétés civiles qui se pose aujourd'hui, en nécessaire complément à l'action des Etats et des institutions multilatérales. Créée en 1994 lors de l'assemblée générale constitutive à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'UCESA est une organisation régionale qui rassemble 20 conseils économiques et sociaux du continent africain. Elle a son siège dans le conseil économique et social du pays qui en assure la présidence. Actuellement, elle est assurée par le Maroc.

Germaine NGALA

ENSEIGNEMENT GENERAL

Du matériel didactique pour les directions départementales

Pour permettre aux acteurs éducatifs de bien dispenser les enseignements, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a procédé lundi 23 septembre 2024 à la remise du matériel didactique aux directeurs départementaux de l'enseignement général ayant pris part, du 18 au 21 septembre, à la 26^e session du conseil national de ce sous-secteur de l'éducation à Brazzaville. La cérémonie a été placée sous les auspices de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement général.

Pour le ministre, la remise de ce matériel annonce une reprise sereine de la nouvelle année scolaire 2024-2025. Car de façon générale, a-t-il reconnu, les directions départementales sont confrontées à d'énormes difficultés liées au manque du matériel nécessaire. «*Dans le contexte aussi de la responsabilité, tel*

que rappelé par le Président de la République, il s'agit aux uns et aux autres de pouvoir continuer à faire vivre le secteur de l'éducation avec suffisamment d'efficacité», a dit le ministre de l'Enseignement général.

«*Avec ce matériel, nous pensons que nous allons passer une bonne année scolaire. Nous l'avons des mains du*



Jean-Luc Mouthou remettant un échantillon de matériel à un directeur départemental

ministre, à notre tour, nous céderons à la distribution dans les localités de notre départe-

ment», a promis le directeur départemental du Pool.

E.M.O

PORT DE YORO

Opération de salubrité menée par le Rotary club et la compagnie Air France

Le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen et la compagnie aérienne Air France ont organisé conjointement, samedi 28 septembre 2024, une opération de ramassage d'ordures au Port de Yoro, à Talangaï, dans le 6^e arrondissement, en présence de Joseph Simba, directeur général adjoint du port autonome et port secondaire de Brazzaville. C'était à l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage.

Le principal bénéficiaire, le directeur général du port autonome de Brazzaville, a qualifié l'opération de louable. «*Nous remercions le Rotary club Djoué Doyen et Air France pour avoir pensé assainir le port de yoro afin de lutter contre la pollution de l'environnement et toutes*

sortes de maladies. Ne dit-on pas que la propriété chasse la maladie?».

Pour Guy Keba du Rotary club, cette activité s'inscrit dans le cadre du plan d'action de leur organisation caritative. «*Le choix du site s'explique par le fait que les commerçants qui exercent*

MFILOU

Offrir des soins de santé de qualité aux populations

Il a été installé trois comités de santé (COSA) ont été installés, mardi 24 septembre 2024, dans les centres de santé intégrés de Mfilou dans le 7^e arrondissement de Brazzaville. Ceci en vue de cogérer avec l'équipe technique toutes les ressources affectées et générées par le centre de santé intégré.



Mme le maire (4^e à partir de la g.) posant avec les membres élus des COSA

Les trois centres de santé intégrés dotés de COSA sont implantés dans les quartiers Kibouendé, Moutala et Itsali. La cogestion entre les comités de santé, représentant la communauté, et les équipes techniques des centres de santé intégrés permet de participer aux activités promotionnelles de ces centres avec pour objectif d'offrir des soins de santé de qualité aux populations.

Comme dans d'autres parties de Brazzaville, les comités de santé de Mfilou ont été mis en place grâce à l'appui de l'association Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD). Sous l'égide de l'administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba, Bibiane Itoua, avec la participation du Dr Oger Gérard Ondongo, chef de service des études, planification et formation, représentant la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville. Le Dr Pauline Mpolo, médecin chef du district sanitaire de Mfilou-Ngamaba et M. Fulgence Mahindou, chargé des programmes de l'O2CD ont été également de la partie. Ces comités de santé, constitués chacun d'un bureau de cinq membres, intègrent les activités du projet «*Restructuration des comités de santé pour l'amélioration de l'accès des populations aux services de santé de qualité*» piloté par l'O2CD. Ce projet, d'une durée de 18 mois est financé par l'ambassade de France au Congo, à hauteur de 26.232.915 FCFA, dont 76 % du budget sont consacrés à l'appui des bénéficiaires.

Fulgence Mahindou a précisé que pour parvenir à cette restructuration, plusieurs activités ont été planifiées, entre autres: l'identification et la sensibilisation des comités de santé; l'organisation des assemblées générales pour la mise en place des comités de santé. Pour Oger G. Ondongo, la mise en place des COSA de Mfilou-Ngamaba est un enjeu majeur pour la santé des «*concitoyens qui nécessitent notre engagement permanent. Les comités de santé jouent un rôle crucial dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et l'amélioration de l'accès aux soins*», a-t-il rappelé.

L'administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba a encouragé les membres élus des comités de santé à la coordination des tâches au niveau des aires de santé. «*Notre district sanitaire du 7^e arrondissement doit résolument s'approprier d'une gestion saine de l'administration des soins et services de santé au bénéfice des populations*», a-t-elle souligné.

Les présidents des bureaux élus des trois comités de santé pour leur part ont promis de s'engager pour mener à bien leurs missions, tout en sollicitant l'implication de leurs membres.

Le Dr Pauline Mpolo, médecin chef du district sanitaire de Mfilou-Ngamaba, a rappelé aux membres de COSA les attentes. «*Vous assurez l'interface entre la communauté et les centres de santé. Le district sanitaire compte sur les centres de santé y compris les COSA. Nous comptons beaucoup sur les membres du bureau des COSA pour la bonne mise en œuvre des activités au niveau de la communauté et du centre*».

Philippe BANZ

leurs activités doivent travailler dans un environnement propre et sain. C'est sur ce site de Yoro que passent les aliments qui sont

d'entrée et de sortie de tout ce qui alimentent nos marchés. C'est une activité pérenne qui va se poursuivre dans d'autres sites



Les déchets ramassés stockés dans les sachets

vendus dans les marchés domaniaux destinés à la consommation. Il nous était donc nécessaire de commencer par ce site qui est très important, car c'est la porte

pour le bien-être de nos populations», a-t-il promis.

Pascal BIOZI KIMINOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire
à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre ville République du Congo

INSERTION LEGALE «3P Renewables Switzerland»

Société Anonyme de droit Suisse
Au capital social de Cent Mille (100 000) Francs Suisse
Siège social: 4 Rue du Simplon, 1920 Martigny (CH)
MARTIGNY - SUISSE

NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT LEGAL

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société «**3P Renewables Switzerland SA**», en date du **02 septembre 2024**; déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le **09 septembre 2024**, enregistré à Brazzaville, folio **169/5**, n° **7188**; Il a été décidé de la nomination de Monsieur **Franck Pascal PEPATO** en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société «**3P Renewables Switzerland SA**» en République du Congo.

Dépôt légal du Procès-verbal ci-dessus a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le **19 septembre 2024**, duquel a été inscrite la mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «**RCCM**» sous le numéro **CG-BZV-01-2024-D-00655**.

Fait à Brazzaville le 1^{er} octobre 2024
Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son
Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE, à
côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161,
Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du vingt-huit juin deux mille vingt-quatre de «**FOLONA SARL**» à caractère unipersonnel au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège social est sis au quartier Tié-Tié, vers le marché, Arrondissement III, Pointe-Noire (République du Congo), immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2018-B13-00335** reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant Folio **125/21**, N°**3090**, il a été résolu, uniquement, la liquidation anticipée de «**FOLONA SARLU**» ainsi que lui en donnent la latitude, d'une part, l'article 20 des statuts, d'autre part, l'article **384** de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique institué par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, en abrégé «**OHADA**» révisé le trente janvier deux mille quatorze.

Pour procéder, Madame **Méline Freskette EBOLA NGANGA** a été désignée liquidateur.

Conséquemment à la résolution ci-haut mentionnée, les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo, le deux septembre deux mille vingt-quatre sous les numéros **CGPNR-01-2024-M-04425** et **CG-PNR-01-2024-D-01063**.

Pour avis,

Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville

1^{er} étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
BP : 14771
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com /moussusyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

JM INTERNATIONAL CONGO En sigle «JM CONGO -SARL».

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL : 401 IMMEUBLE CNSS CENTRE VILLE BRAZZAVILLE
RCMM : CG -BZV-01-2019-B13-00158

RADIATION

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés, tenue en date du 10 Septembre 2024 à Brazzaville, de la Société à Responsabilité Limitée «**JM INTERNATIONAL CONGO**» en sigle «**JM CONGO -SARL**», et reçu par Maître **Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU** à la même date, dûment enregistré à Brazzaville à la date du 18 Septembre 2024, aux Domaines et Timbres de la Plaine, sous Folio **173/8**, N°**7322**, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conclu de la Radiation de la Société, à la suite des résolutions suivantes approuvées:

- L'approbation des comptes de liquidation exposée par la liquidatrice Madame **BOUTOTO Marianne**, de nationalité Congolaise, née le 28 juillet 1973 à Mouyondzi, demeurant au n°08 de la rue du Pool (Diata) Q.19 Makélékélé à Brazzaville;
- L'approbation de la clôture définitive des opérations de liquidation de la société;
- La radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

En conséquence, cette Radiation a été procédée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville à la date du **20 Septembre 2024** sous le numéro de formalité **CGBZV-01-2024-R-00791**, suite à la Dissolution anticipée décidée en date du **30 Mai 2024** réalisée sous le numéro de dépôt **CG-BZV-01-2024-D-00414** publiée à La Semaine Africaine n°4235 du 21 Juin 2024.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour la Radiation de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville

1^{er} étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
BP : 14771
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com /moussusyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LA REFERENCE L R En sigle «L R-SARL»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE AU CAPITAL SOCIAL DE: UN MILLION (1.000.000) F.CFA SIEGE : BRAZZAVILLE, PLATEAU DES 15 ANS, MOUNGALI, 1242, RUE VINDZA RCCM N°: **CG-BZV-01-2014-B12-00147**

RADIATION

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du **07Août 2024** à Brazzaville de la Société à Responsabilité Limitée «**LA REFERENCE L R**», et reçu par Maître **Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU**, dûment enregistré à Brazzaville à la même date, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, sous les Folio **138/016**, n°**2078**, l'Assemblée Générale

Extraordinaire a conclu de la Radiation de la Société à la suite résolution approuvées suivante:

- Approbation de la liquidation amiable exposée par le liquidateur Monsieur **NKOUNKOU Guy Théogène**, de nationalité Congolaise, né le **12 février 1968** à Pointe Noire, demeurant à Brazzaville au numéro 2196 rue Motaba **Q.443** à Mougali à Brazzaville, ainsi qu'il ressort de sa Carte Nationale d'Identité portant le numéro **1411680031302 BZ0420NM4D5NW-01**, délivrée le **24 Janvier 2020** à Brazzaville; et approbations des comptes de liquidation ;

- Clôture définitive des opérations de liquidation de la société «**LA REFERENCE L R**»;

- La décision de la radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

En conséquence, cette Radiation a été procédée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville à la date du **13 Août 2024** sous le numéro de formalité **CG-BZV01-2024-R-00758**, suite à la Dissolution anticipée décidée en date du **03 Mai 2024** réalisée sous le numéro de dépôt **CG-BZV-01-2024-D-00289** publiée à La Semaine Africaine n°4233 le **07 Juin 2024**.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour la Radiation de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE) CHARGE(E) DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS DU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LES ACTIVITES DU PROJET EN APPLIQUANT UNE OPTIQUE CLIMATIQUE

(Publication du 7 octobre 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Pointe-Noire.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de cette consultation est de faire une analyse détaillée des impacts différentiels du changement climatique sur les filles et les femmes dans les zones du projet, de collecter les données afin d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes aux activités d'adaptation et d'atténuation climatique et notamment dans les activités du ProClimat, d'identifier les opportunités et proposer des recommandations concrètes afin de promouvoir l'inclusion des femmes et leur participation aux activités économiques dans les paysages ciblés et dans la prise des décisions au niveau communautaire.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MP-SIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à soumettre leur candidature pour la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du Consultant(e)

Le/la consultant(e) devrait avoir les qualifications ci-après :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme supérieur de niveau Maîtrise/Master en sciences de l'environnement, changement climatique, études de genre, sciences sociales ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience avérée de plus que 8 ans dans la conduite d'analyses de genre, particulièrement dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Une expérience de travail sur l'intégration du genre dans les projets liés au climat serait un avantage ;
- Avoir une vaste expérience dans la recherche sur les secteurs du genre, problèmes de genre avec un accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique ;
- Avoir une bonne connaissance du changement climatique, de la politique climatique, de la transition juste et du développement social au Congo, et facilitation de l'engagement multipartite pour la production de connaissances ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques et cadres relatifs au changement climatique au Congo, ainsi qu'une compréhension des défis et opportunités spécifiques liés à l'inclusion des femmes dans l'action climatique ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine des actions climatiques pilotées localement serait un atout ;
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la réalisation de recherches à l'aide d'une méthodologie participative, sensible au genre et multipartite qui tire parti de divers réseaux et groupes d'intérêt ;
- Avoir une expérience avérée de plus que 10 ans en recherche qualitative et quantitative, y compris la collecte et l'analyse des données. Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des enquêtes, des groupes de discussion et des entretiens ;
- Avoir une expérience dans la présentation d'idées stratégiques et de solutions politiques conçues pour éclairer la prise de décision dans des secteurs clés liés au changement climatique, aux transitions justes, en particulier aux secteurs du développement social ;
- Avoir une capacité à travailler efficacement dans des contextes culturels divers et avec des communautés au niveau local. Sensibilité aux besoins et perspectives des différents intervenants, y compris les groupes vulnérables et marginalisés ;

- Avoir une excellente compétence en communication écrite et verbale, avec la capacité de produire des rapports clairs et concis et de présenter les résultats. Excellente maîtrise du français parlé et écrit ; Et une capacité avérée à rédiger des rapports en anglais serait un atout ;
- Avoir une capacité à s'engager avec un large éventail de parties prenantes, y compris des fonctionnaires gouvernementaux, des ONG, des groupes communautaires et des organisations internationales, pour recueillir des informations et construire un consensus ;
- Avoir une capacité à travailler de manière autonome avec un minimum de supervision.

Les candidatures féminines sont encouragées.

5. Durée

La durée de la mission est de 40 jours maximum à compter de la délivrance de la lettre de notification sous la supervision du Coordonnateur et en étroite collaboration avec les responsables sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet. La mission peut nécessiter des déplacements dans les différentes zones Paysagers.

6. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est celle de la comparaison des CV. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

7. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, **au plus tard le 21 octobre 2024 à 14h00**. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU UNE ONG POUR L'ANALYSE DES DIMENSIONS SOCIALES DES RISQUES CLIMATIQUES EN REPUBLIQUE DU CONGO
(Publication du 7 octobre 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Pointe-Noire.

2. Mandat

Le prestataire sera chargé de faire une analyse détaillée des impacts différentiels des risques climatiques (y compris du changement climatique) sur les groupes les plus vulnérables du Congo ; notamment sur les groupes vulnérables vivant dans les trois zones paysagères distinctes du ProClimat dans les régions du nord, du centre et du sud. Pour réaliser ces objectifs, le consultant doit adopter une approche de recherche qualitative et quantitative. Les principales activités sont, entre autres :
- Identification des principaux aléas climatiques (particulièrement ceux liés au changement climatique) dans les trois zones paysagères distinctes du ProClimat dans les départements du nord, du centre et du sud du Congo.
- Identification et analyse les impacts différentiels des aléas climatiques sur les groupes les plus vulnérables mentionnés plus haut dans les trois zones paysagères.
- Cartographie des groupes vulnérables par rapport à leurs niveaux de vulnérabilités aux aléas climatiques sur la base des résultats du RGPH-5.
- Identification des principaux obstacles auxquels les groupes les

plus vulnérables sont confrontés pour accéder aux activités d'atténuation et d'adaptation climatique y compris les activités économiques du projet.
- Identification des opportunités et les recommandations concrètes pour adresser les obstacles et promouvoir l'inclusion des groupes les plus vulnérables dans les activités d'atténuation et d'adaptation dans le cadre des composantes du projet.
- Développement des outils et instruments nécessaires pour orienter l'UGP et éclairer le travail des prestataires de services chargés de la mise en œuvre des composantes 2 et 3 à organiser les consultations et mobiliser les groupes vulnérables touchés par les risques climatiques et aider à identifier les groupes qui vont être ciblés par les activités. Cela peut inclure, par exemple : contribuer aux critères de sélection des bénéficiaires ; contribuer aux protocoles d'entretiens pour identifier les bénéficiaires ; lister des activités économiques, techniques agricoles, mesures supplémentaires, etc. pour réduire la vulnérabilité.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

- Le prestataire devra répondre au profil ci-après :
- Être une ONG ou un firme/cabinet d'étude avec au moins une expérience de 8 ans, dans les questions de changement climatique et le développement social, résilience et développement communautaire
 - Expérience avérée dans la gestion et mise en œuvre des projets liés à la résilience climatique, et/ou aux dimensions sociales du changement climatique
 - Avoir réalisé au moins deux missions similaires ;
 - Avoir expérience avérée dans l'engagement avec les réseaux de

la société civile, les ONGs et communautés locales ainsi qu'un accès aux principales parties prenantes au Congo et une vaste expérience dans la collecte de données ;
- Capacité à développer et utiliser des outils spécifiques pour l'analyse des risques climatiques
- Avoir une connaissance fine du contexte national y compris les défis sociaux et environnementaux auxquels le pays est confronté, ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout ;
- Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants. Les cabinets d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers email suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, **au plus tard le 21 octobre 2024 à 14 heures 00**. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Réf. : AMI N° 015/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

MISSION: RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) CHARGE (E) DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES, ET INCLUSION SOCIALE ET DU PLAN D'ACTION DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENEARIAT (PAJE).

ERRATUM: En rapport avec notre publication N°4249 du vendredi 27 septembre 2024, relative à l'AMI N°015/SC/24/MAEP/UGP-PAJE pour le recrutement d'un (e) consultant (e) charge (e) de l'élaboration de la stratégie de ciblage, genre, jeunes, et inclusion sociale et du plan d'action du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneariat (PAJE);

Lire «Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse: **Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville**, République du Congo, et par courrier électronique; **E-mail: secretariat@maep-paje.cg** au plus tard, le **21 octobre 2024 à 16h 00 heure locale**, au lieu du «08 octobre 2024». Le reste est sans changement.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2024

Le Coordonnateur National,

Gatien Ulrich MASSENGO

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

CONGOTEX-SARLU
EN SIGLE «CTEX-SARLU».
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE CAPITAL: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
SIEGE: N°87 RUE MAKOUA, POTO-POTO À BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00412

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du **11 Juillet 2024**, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres Ouenzé le **11 Juillet 2024**, sous Folio **0127/12 n°01582**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «**CONGOTEX-SARLU**» en sigle «**CTEX-SARLU**», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Capital: 1.000.000 Francs CFA.

Siège: N°87 Rue Makoua, Poto-poto à Brazzaville.

Objet: VENTE DE TEXTILE.

Durée: 99 Années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00412** du **20 Juillet 2024**.

Gérance: A été désigné comme Gérant de la Société pour une Durée Indéterminée, Monsieur OUMAR Doucoure, de Nationalité Congolaise, né le **15 Juin 1980** à Brazzaville, demeurant au n°45 de la rue Batéké Q/32 Poto-poto à Brazzaville, titulaire de la Carte nationale d'identité portant le n°**BZ0314LDR9YTE** délivrée le **17 Novembre 2014** à Brazzaville.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«ALL SECURITY COMPANY»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA

Siège Social : 53, rue Enyellé, Ouenzé, Brazzaville,

RCCM : CG-BZV-01-2024-B12-00275.

REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 27 août 2024 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 29 août 2024, sous Folio 0158/6, numéro 1558, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Enquêtes et sécurité: le gardiennage en sécurité privée, le conseil en sécurité, le centre de télésurveillance et communication CTS, la patrouille et les réponses d'alarmes, la sécurité événementielle, la serrurerie, les systèmes électroniques de sécurité, la sécurité des institutions, la sécurité physique.

Dénomination: «ALL SECURITY COMPANY»;

Siège social: 53, rue Enyellé, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 27 août 2024 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 29 août 2024, sous folio 0158/5, numéro 1857, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du **27 août 2024**, Monsieur **ANDONGUI Destaing Aristide Amour**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 septembre 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B12-00275**.

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2024

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

KONTINENTAL ENERGY SERVICE

Succursale

Bureau n°201, 2ème étage, immeuble la Place, lotissement Roc de Tchikobo, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2024-B21-00004
NIU: M24000000562944L

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 janvier 2024, traduit en français et certifié conforme par l'Ambassade du Congo, il a été décidé l'immatriculation d'une succursale, régie par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et les dispositions réglementaires en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

* **Dénomination sociale:** KONTINENTAL ENERGY SERVICE ;

* **Forme de la société:** Succursale ;

* **Siège social:** Bureau n°201, 2ème étage, immeuble la Place, lotissement Roc de Tchikobo, Centre-Ville, Pointe-Noire (République du Congo);

* **Objet social:** La succursale a pour objet de fournir des équipements et des services de location d'outils pour champs pétroliers pour tous types d'emploi dans l'industrie pétrolière et gazière africaine.

* **Durée de la société:** 02 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

* **Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:** CG-PNR-01-2024-B21-00004 ;

* **Administration de la succursale:**

Représentant légal: Monsieur TANYI Arrey-Nyor.

Pour avis,

Le Responsable de la succursale.

CONGO-ITALIE

"Cent vases italiens" en exposition à Pointe-Noire

Le Musée cercle africain de Pointe-Noire, à Lumumba (arrondissement 1), abrite la 8^e édition de l'Italian design day. Le vernissage de cette exposition-vente a eu lieu le 29 septembre, sous l'autorité de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault. C'était en présence de l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata. L'exposition, intitulée "100 vasi" (Cent vases) et qui se poursuit jusqu'au 26 octobre 2024, vise à promouvoir le design italien à l'étranger, à travers des expositions.

Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre le ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale et le ministère italien de la Culture, l'Association pour le design industrielle (ADI), la Fondation ADI Compasso d'Oro, la Triennale di Milano, le Salone del Mobile, Federlegno Arredo et l'Agence italienne pour le commerce et l'investissement (ICE).

En lien avec le thème 2024 de la Journée italienne du design: «Valeur de fabrication: exclusivité, innovation et durabilité», l'Ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata, a souligné que ce thème met l'accent sur la valeur du processus créatif et de productif: «L'ex-



Mme Lydie Pongault, M. Enrico Nunziata et les autres personnalités lors du vernissage de l'exposition-vente

position se concentre sur l'union de la tradition et de l'artisanat avec les techniques les plus modernes en termes de technologie et de durabilité environnement et entend réaffirmer la valeur, reconnue dans le monde entier, du secteur manufacturier et de la production italienne.»

Rencontre culturelle

L'exposition Cent vases italiens a été spécialement conçue pour la Journée Italienne du design 2024. En parallèle aux vases italiens exposés au musée Cercle africain, quelques vases congolais sont également présentés, illustrant ainsi la rencontre entre créativité et artisanat locaux. Tout en saluant les liens de coopérations entre l'Italie et la République du Congo, la ministre Lydie Pongault a reconnu que, «cette exposition qui nous rassemble associe les œuvres céramiques italiennes et celles

du Congo représentées par la Manufacture d'art et d'artisanat congolais qui, à travers son savoir-faire, excelle dans la transmission et la préservation du génie congolais à travers le travail manuel des potiers depuis une décennie.» Elle a ajouté: «Les projets de coopération et les initiatives qui favorisent les rencontres entre nos cultures permettent de nous enrichir mutuellement et de faire émerger de nouvelles perspectives.»

A noter que tout au long du vernissage, une projection portant sur l'interview des commissaires de l'exposition et designers des vases italiens et congolais a été proposée. L'exposition les 10 vases italiens est une initiative de diffusion culturelle mettant en avant une collection de vases italiens, du début du siècle dernier à nos jours.

Jessica KINANI

POINTE-NOIRE

La 5^e édition du Ponton Awards 2024 a vécu

Dans le but de mettre à l'honneur et de récompenser des personnes physiques et morales de Pointe-Noire, le Comité d'organisation du Ponton Awards, par le biais de son président, Gildas Bakala, a organisé la 5^e édition de la soirée du mérite ponténégrin. C'était le dimanche 25 août dans le 1^{er} arrondissement, Emery Patrice Lumumba. Elle a connu la participation de Célestin Jonas Apelé, conseiller économique du préfet de Pointe-Noire, et différents artistes de la ville et de la région.

Le trophée Ponton Awards distingue les Ponténégrins qui s'illustrent au cours de l'année dans les différentes catégories. Il met l'accent sur les idées novatrices, l'impact social et la passion; l'engagement de jeunesse, tout en mettant en avant l'implication dans l'orientation et la participation au développement; l'Excellence dans le sport, etc. Il rassemble plusieurs courants d'arts dans la globalité.

Cette initiative avait été lancée par l'agence de communication Prescom Média. Aujourd'hui, Ponton Awards, dans sa 5^{ème} édition, connaît une certaine notoriété et jouit d'une certaine reconnaissance. Pour Philippe Mboumba Madiala, conseiller socioculturel



Les lauréats du Ponton Awards 2024

du maire de la ville de Pointe-Noire, la ville se sent fière d'avoir ce genre d'événements pour booster tous les secteurs sociaux, économiques, culturels et environnementaux. De son côté, Gildas Bakala a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de l'ensemble des nominés pour leurs efforts, quel que soit le résultat obtenu. Pour lui, l'édition 2024 marque véritablement de nouvelles orientations en consolidant leurs acquis.

Philippe Gervie Bassintsa, avocate et président du jury, a indiqué que «l'essentiel des améliorations seront présentées officiellement l'année prochaine avant l'appel à candidatures. Ainsi, nous sommes ouverts aux collaborations futures, aux propositions afin que les objectifs soient atteints et que nous

fassions encore plus de Ponton Awards un événement singulier pour des valeurs plurielles».

Les lauréats du Ponton Awards 2024 dans chaque catégorie sont: Engagement jeunesse: Vianny Art culture et environnement; Modèle artistique: Flaverick Beautresor Kouta; Excellence sport: Gossant Pernel Loussilaho; Excellence entrepreneuriat: Clamarelle Miriane Nkoukou Maloula.

A noter que le comité d'organisation a décerné le prix du partenaire de l'année à Urban Sport qui accompagne l'événement depuis sa 1^{ère} édition. Les candidats ont reçu leurs diverses récompenses remises par les dix-neuf partenaires officiels du trophée.

Madocie Déogratias MONGO

DECOUVERTE

Le groupe traditionnel "Ondzombo Lesoh" de Tongo

Créé en 1937 à Tongo, dans le district de Tchikapika, le groupe traditionnel "Ondzombo Lesoh" fait la fierté des ressortissants de la Terre Tongo, mais également, le bonheur de la musique traditionnelle du Congo. Il compte plus de 60 membres. En effet, Ondzombo est une danse très ancienne qui date du 18^e siècle et qui représente l'identité culturelle incontestable des peuples de la Terre Tongo, dans le district de Tchikapika. C'est une danse populaire des travailleurs ruraux et des commerçants. Ses chants sont un mélange d'émotions, de souffrances, de joie, d'amertume, de souci, de révolte et de sagesse. Ils traduisent les peines et les émotions de tout un peuple à la recherche du bien-être social.

Parmi ses membres influents, on peut citer Antoine Ndinga Oba, Lessombo Ngayo, Adoula Mwana Mindélé, Jean Didier Elongo, Ngolonga et autres. A Brazzaville, le groupe est actuellement dirigé par le colonel Philippe Iloki, secondé par notre confrère Omer Elenga. Peu avant, il était dirigé successivement par les présidents Alphonse Ndinga, Jean Didier Elongo, René Bobala, Adrien Mbili. Et depuis, il a participé à toutes les éditions du Festival Feux de Brazza. Il a à son actif deux albums audio; un album vidéo intitulé: "Otya Ma Ondzombo" (l'histoire d'Ondzombo); une participation au Festival panafricain de musique (FESPAM); trois participations au Festival Feux de Brazza, (en 2010; 2022 et 2024); Des titres des chansons, on peut citer: "Molouka makambo" (qui veut-dire le voyage difficile). Expression des épreuves difficiles que les populations rencontraient sur le fleuve, dans les forêts, à la recherche du bien-être social. "Odi Engondo", qui symbolise la révolte d'un peuple lorsque ses intérêts sont menacés. Il faut être debout pour défendre ce qui



Le groupe traditionnel "Ondzombo Lesoh", prestant à la 2^e édition des Feux de Brazza

vous appartient. Le cas présent ici c'est son identité culturelle qu'est la danse "ondzombo". "Otsouembe" qui est un hommage au Président Denis Sassou-Nguesso pour les efforts qu'il entreprend dans la reconstruction du Congo. "Tout ceci au rythme du zembe", comme l'a signifié, René Bobala, ancien président et membre du groupe. Présentement, a laissé entendre, Omer Elenga, son vice-président, le groupe connaît des difficultés énormes, au nombre desquelles, le manque de sponsors. Il est abandonné à lui même, d'où un

appel est lancé aux promoteurs du Festival Feux de Brazza, au ministère en charge de l'Industrie culturelle, aux cadres et autres ressortissants de la Terre Tongo de bien vouloir accompagner et sponsoriser ce groupe qui fait l'honneur et la fierté de la culture traditionnelle du pays.

En terme de perspectives, le groupe "Ondzombo Lesoh" préconise entré en studio avant la

fin de l'année 2024. Etant déjà passé en live au Festival Feux de Brazza, il souhaiterait que lors des prochaines éditions qu'il soit programmé en live. Le groupe "Ondzombo Lesoh" a des membres à Oyo, Owando, Pointe-Noire, Ouessou, Mossaka, il compte également installé ses structures dans les autres localités du pays. A Brazzaville, son siège est situé, au n° 35, rue Equateur à Talangai-Brazzaville (Congo). Pour tout contact: (+00242) 06-663-15-41.

Alain-Patrick MASSAMBA

ETUDE Maître Maurice MASSELOT NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667.00.66 / 05 767.00.66 / 05 369.69.87
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 25 juin 2024, le Notaire sous-signé a reçu les statuts de la société dénommée DUCIEL-SARL-U, aux caractéristiques :

- **Dénomination:** DUCIEL-SARL-U.

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

- **Capital social:** 1.000.000 F CFA.

- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier Songolo daliettes vers la Raffinerie, tout près de l'Eglise Mont Sinai. Téléphone: (00242) 06 430 24 24 / 06 634 47 53.

- **Objet social:** Immobilier; Forage; Lavage et entretien véhicules; Hôtellerie; Lavage moderne; Livraison produits alimentaires; Achat et vente de produits alimentaires; Achat et vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

- **Durée:** 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 861, Folio 119/17 en date du 1er juillet 2024.

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2024-B-00624 en date du 07 août 2024.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n°RCCM CG-PNR-01-2024-B13-00156 en date du 07 août 2024.

- **Gérance:** Monsieur GANGOUO BALLY Gannel Destin est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

PUBLICATION D'APPELS D'OFFRES

En vue d'acquérir des biens et services, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) émet les appels d'offres suivants sur la plateforme UNGM:

- 2024/FRCON/FRCON/128968 pour les services d'accompagnement des bénéficiaires du projet PREFOREST dont la date de clôture est le 29 octobre 2024;
- 2024/FRCON/FRCON/128966 pour les services d'identification des terres potentielles pour le déploiement de l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée (RNA) par cartographie participative dont la date de clôture est le 29 octobre 2024;
- 2024/FRCON/FRCON/129216 pour l'acquisition de boutures de manioc dont la date de clôture est le 28 octobre 2024;
- 2024/FRCON/FRCON/129222 pour le recrutement d'une structure spécialisée en assistance humanitaire dont la date de clôture est le 28 octobre 2024;
- 2024/FRCON/FRCON/129224 pour l'acquisition de matériels et produits chimiques pour la production de vitro plants de manioc dont la date de clôture est le 28 octobre 2024.

L'enregistrement sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies UNGM (<https://www.ungm.org/Vendor/Registration>) est un prérequis pour participer aux appels d'offres de la FAO.

Veuillez suivre les instructions ci-dessous pour télécharger et mettre en ligne les documents sur la plateforme UNGM :

1. Veuillez-vous connecter à UNGM en utilisant votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Une fois connecté, sélectionnez "Opportunités commerciales" dans le menu de gauche pour visualiser les appels d'offres ouvertes.
3. Dans le champ "Référence", insérez le numéro de l'appel d'offre (ex: 2024/FRCON/FRCON/128968)
4. A gauche de l'intitulé de chaque appel d'offres, Cliquez sur le bouton bleu "Exprimer intérêt" ou le bouton vert "Voir Documents" (à gauche de l'avis d'appel d'offres spécifique qui vous intéresse)
5. Dans la fenêtre "Gestion des appels d'offres"

qui s'affiche Sélectionnez le second onglet (portant le titre de la sollicitation) et déroulez la page pour voir et télécharger un à un les documents de l'appel d'offres

6. Cliquez sur le bouton vert "Je participe" pour confirmer votre participation

7. Afin de télécharger/mettre en ligne tous les documents de votre offre dans les enveloppes correspondantes, cliquez sur les boutons "Mettre en ligne un document" ou "Joindre des documents" dans la section Ma candidature/ offre.

8. Vous pouvez enfin soumettre votre candidature/offre en cliquant sur "Soumettre ma candidature/offre".

Toutes les communications relatives à ces appels d'offres devront être envoyées dans les plus brefs délais en utilisant la fonction MES-SAGES sous l'onglet correspondant dans la fenêtre de Gestion des appels d'offres de UNGM ou être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante: FAOCG-Procurement@fao.org en mentionnant le numéro de la demande.

Bureau de la FAO à Brazzaville

MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°451/2024/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	27665 du 22/09/21	Sect A, bloc 10Ter ; Pile 1 ; Sup : 512,40m2	QUARTIER MOUNGOUNGUI (IMPFONDO)	LIKOUALA	MUGENZI Jean
2	30215 du 10-05-23	Sect D, bloc - ; Piles 4 et 5 ; Sup : 4.316,00m2	QUARTIER BOHONA (IMPFONDO)	LIKOUALA	OKANDZE Sylvestre
3	27030 du 12-04-20	Sect B, bloc 02 ; Pile 3 ; Sup : 158,65m2	QUARTIER BAKANDZI (IMPFONDO)	LIKOUALA	OUMAR YOUSSEF Adam
4	30242 du 19-05-23	Sect D, bloc - ; Piles 7 et 8 ; Sup : 820,00m2	QUARTIER MOUNGOUNGUI (IMPFONDO)	LIKOUALA	MVOURABORO Jérôme
5	32316 du 05-08-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 489,51m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GAMPACKAT LICKIBY WULFRAN YOUNG
6	32468 du 02-09-24	Sect F, bloc - ; Pile - ; Sup : 359,99m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	Enfants OBOA
7	30785 du 09-08-23	Sect AT2, bloc 61 ; Pile 13 ; Sup : 331,20m2	69, RUE MOUSSOUAMBALI (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	TCHIANGANA Arlette Murielle
8	32372 du 16-08-22	Sect P9, bloc 121 ; Pile 14 (ex.13) ; Sup : 379,75m2	99, RUE MOSSAKA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	GONDO ECKACKA Albert Junior
9	32464 du 02-09-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.640,00m2	QUARTIER MPALA (NGO)	PLATEAUX	Société Plantation Forestière Ibina Brazzaville (SPFIB)
10	32500 du 09-09-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000,00m2 = 2ha	QUARTIER MOUNZOMBO (BETOU)	LIKOUALA	MABEKE KETE Brice
11	31989 du 24-05-24	Sect C1, bloc 55 ; Pile 15 ; Sup : 340,47m2	4, RUE COLONEL OTABOU (QUARTIER IMPOH-MAMIANGA)	9-BZV	NGAKOSSO Marphin Semarg
12	32356 du 12-08-24	Sect P9, bloc 201 ; Pile 08 (ex.6) ; Sup : 425,50m2	234, RUE FRANCEVILLE	5-BZV	ITOUA Ludovic
13	32172 du 02-07-24	Sect F, bloc - ; Pile - ; Sup : 810,39m2	QUARTIER MILLE LOGEMENTS (KINTELE)	POOL	DELLA Thalitha Aricelia et DELLA BASILE Feurcie-C.
14	27861 du 16-11-21	Sect : Zone Rurale ; Sup : 800,00m2	LIFOUA VILLAGE	POOL	AMBILI MVOUMA Ghislain Florian
15	32158 du 27-06-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 661,59m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	ASSASSA Stévie Thomas Chris
16	30065 du 31-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 458,09m2	VILLAGE MATY CV1	POOL	YOUNES ALI MOHAMAD
17	33454 du 29-08-24	Sect A, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 7.527,53m2	AVENUE MARINE NGOUABI (QUARTIER EKOLA)	CUVETTE	OBENZA Jean Amour Merveilles
18	32500 du 06-09-24	Sect P16B, bloc 116 ; Pile 24bis (ex.24) ; Sup : 230,25m2	67, RUE 18 MARS (QUARTIER MIKALOU)	6-BZV	IKILI née KONSTANDOGLO Nadejda Gavrilovna
19	32453 du 28-08-24	Sect BG, bloc 27 ; Pile 34 ; Sup : 394,16m2	RUE TALA KOLO (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	EBALE Cornelly Ghislaine
20	32455 du 29-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 120.000,00m2 soit 12ha	VILLAGE IMBIMI (TERRE MBAH)	POOL	BOUMAKANY Benjamin
21	32203 du 08-07-24	Sect AN, bloc 51 ; Pile 10 ; Sup : 280,80m2	6, RUE ILOULOU (LA POUDRIERE)	4-BZV	MOUGANY Léocadie Lucie
22	31720 du 27-03-24	Sect P7suite, bloc 20 ; Pile 6 ; Sup : 186,23m2	1380BIS, RUE MADZIA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ASSIGUE Monpele Valentine
23	32337 du 08-08-24	Sect P2, bloc 109 ; Pile 2 ; Sup : 279,44m2	46, RUE MONGO ET RUE PAUL KAMBA	3-BZV	CISSE Mamadou
24	31417 du 15-01-24	Sect AN, bloc 46 ; Pile 26 ; Sup : 407,21m2	13, RUE PASTEUR MAMPASSI JEAN BAPTISTE (LA POUDRIERE)	4-BZV	Enfants BAGONDI
25	31542 du 12-02-24	Sect V, bloc - ; Pile - ; Sup : 355,40m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	ADOU Grace Geador Léogordie
26	31539 du 12-02-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE YIE	POOL	GAEKO Cesar Girsèsse
27	31225 du 20-12-25	Sect P3, bloc 105 ; Pile 5 ; Sup : 209,65m2	77, RUE MBAKAS	3-BZV	MBONGO KOUMOU Célia Amandine
28	32415 du 21-08-24	Sect P14B, bloc 57 ; Pile 36 ; Sup : 357,68m2	2, RUE INGOLO	6-BZV	NTSILA Karym Régis et NTSILA Issan Giska
29	32373 du 16-08-24	Sect F, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.383,63m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	SANGARE MAKAN
30	32357 du 12-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 270,00m2	QUARTIER ÇA METRE	LIKOUALA	EKOU Juvenal Jonas
31	32340 du 08-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 43.200,00m2	BETOU	LIKOUALA	LIKOUALA TIMBER
32	32392 du 05-09-24	Sect P15, bloc 22 ; Pile 2 ; Sup : 473,32m2	49, RUE MBE	6-BZV	ISSAMBE LETCHO Davy Alvares
33	31584 du 20-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 180,00m2	101, RUE ABONDJI	9-BZV	ITADDY née ANGOUONO ASSAMA Arlette
34	32231 du 11-07-24	Sect O, bloc 39 ; Pile 1 ; Sup : 50.000,00m2 = 5ha	MOUNGOUNGUI (Enyelle)	LIKOUALA	BARRIO ALMANSA née DEBANDA Cécilia
35	32502 du 09-09-24	Sect P14, bloc 40 ; Pile 17 ; Sup : 365,68m2	38, RUE ABILA	6-BZV	OMINGA Thimoléon
36	32501 du 09-09-24	Sect BD4, bloc 129 ; Pile 2 ; Sup : 213,46m2	2BIS, RUE SANGOLO (QUARTIER 903 MATARI)	9-BZV	AKOUALA Habib Venceslas
37	32512 du 11-09-24	Sect F, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 382,68m2	QUARTIER 7 ISSOULI (KINTELE)	POOL	Stella Smine SASSOU N'GUESSO
38	32369 du 14-08-24	Sect : Zone Rurale ; Sup : 1.192,86m2	VILLAGE YIE (SECTEUR AGRI-CONGO)	POOL	CLERDARET Bienvenu Sylvestre
39	31895 du 07-05-24	Sect P8, bloc 32 ; Pile 2 ; Sup : 333,40m2	28, RUE ABOLO	4-BZV	MOKOKO Frédy Cyniaque
40	2332 du 24-08-10	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 886.103,179m2 soit 88ha61a03ca	VILLAGE IMPANI	POOL	PARAISO Angélique
41	2331 du 24-08-10	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 944.755,594m2 soit 94ha47a55ca	VILLAGE IMPANI	POOL	PARAISO Angélique
42	2333 du 24-08-10	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 972.309,438m2 soit 27ha23a09ca	VILLAGE IMPANI	POOL	PARAISO Angélique
43	32378 du 16-08-24	Sect AN, bloc 91 ; Pile 3 ; Sup : 201,09m2	31, RUE DES PLATEAUX (LA POUDRIERE)	4-BZV	MISSOUELI née TATY MASSANGA Armelle Hervellie
44	32496 du 05-09-24	Sect P13, bloc 114 ; Pile 2 ; Sup : 192,94m2	4BIS, RUE MBOTE (QUARTIER MOKONDO)	4-BZV	PALESSONGA Michée Maël Vainqueur
45	31541 du 12-02-24	Sect V, bloc - ; Pile - ; Sup : 493,68m2	QUARTIER UNIVERSITE DSN (KINTELE)	POOL	GAEKO Cesar Girsèsse

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 08 octobre 2024

Le Chef de Bureau,

Gilbert MBANDZA.

TRAFFIC D'ÉCAILLES DE PANGOLIN

Douze mois de prison ferme pour deux trafiquants

Deux trafiquants d'écaillles de pangolin, Jean Henri Oyela et Prospère Epandeze, ont été condamnés le 3 octobre à douze mois de prison ferme, assortis de 200.000 F.CFA d'amendes chacun, par le Tribunal de Grande Instance d'Owando (département de la Cuvette). Les deux condamnés verseront solidairement à l'Etat congolais une somme de 2.000.000 F CFA pour dommages et intérêts.



Les deux trafiquants condamnés devant leur butin

En rappel, Jean Henri Oyela et Prospère Epandeze avaient été interpellés le 10 août dernier à Owando, dans le Département de la Cuvette. Les deux avaient été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une importante quantité d'écaillles et des griffes de pangolin géant mise dans deux gros sacs. Ils ont été interpellés par les éléments de la Région de Gendarmerie de la Cuvette, avec l'appui des Eco gardes de la direction départementale de l'Economie forestière de cette localité et du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Ils revenaient de Ouesso avec ces produits de faune dans le but de trouver des clients en vue de les revendre à Owando. Jean Henri Oyela et Pros-

père Epandeze ont comparu aux audiences les 22 août et 19 septembre derniers au Tribunal de Grande Instance d'Owando. Ils ont reconnu, au cours de ces audiences, les faits qui leur ont été reprochés: détention, circulation et tentative de commercialisation de deux gros sacs d'écaillles et griffes de pangolin géant, une espèce animale intégralement protégée. Pour ces motifs, ils ont écopé douze mois de prison ferme avec des fortes amendes et des dommages et intérêts à l'issue de l'audience du 3 octobre 2024. Le pangolin géant est parmi les espèces animales en voie d'extinction à travers le monde. Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces fauniques. Avisé, le Congo,



Le contenu en grandeur nature des deux sacs

depuis un certain temps, s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction. Tout contrevenant à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées est sanctionné. «L'importation,

l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique», dispose l'article 27 de cette loi..

A signaler que le 25 août dernier, toujours à Owando, un présumé trafiquant a été pris par les mêmes services avec une peau de panthère,

V.M.

NECROLOGIE



Les obsèques de Mme BOUNSOUNGOU née Pauline MOUSSOUNDA, décédée le 29 septembre 2024 à Brazzaville se dérouleront selon le programme ci-après:

Vendredi 11 octobre 2024

9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h: Recueillement au domicile familial sis 53, rue Mbamou, Texaco-Tsiémé, Talangaï (référence Ecole de La Tsiémé)

12h: Messe en l'église Saint Augustin de La Tsiémé

- Départ pour Goma-Tsétsé

- Veillée au village

Samedi 12 octobre 2024

Inhumation

Lundi 14 octobre 2024

Retour à Brazzaville

Etude de Maître Salomon LOUBOULA.
Notaire titulaire d'office à Brazzaville,
Résidence les Flamboyants, Place de la Fontaine ex camp 15 Août) Boîte Postale 2927,
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (00242) 06 677 89 61/ 05 390 64 07 E-mail : com

ANNONCE LEGALE.

SOCIETE BRASSERIES DU CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 81.170.456.130 FRANCS CFA ENTIEREMENT LIBERE.
SIEGE SOCIAL : AVENUE Edith Lucie BONGO ONMBA, (ex rue du port) MPILA, B.P : 105,
Brazzaville. REPUBLIQUE DU CONGO.

RCCM BRAZZAVILLE

N° RCCM CGI BZV-01-1968-B14- 00006.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL MISE A JOUR DES STATUTS.

1) Aux termes des délibérations du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 2024 de la Société BRASSERIES DU CONGO, reçu au rang des minutes de l'Office Notarial Salomon LOUBOULA à Brazzaville, le 10 Mai 2024, dûment enregistré à Brazzaville EDT-Plaine, le 30 juillet 2024, sous folio 139/15, numéro 6306, les actionnaires de la Société BRASSERIES DU CONGO en sigle « BRASCO », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de Soixante-quinze milliards deux cent sept millions huit cent six mille cent (75.207.806.100) Francs CFA divisé en 1.018.386 actions de 73.850 Francs CFA chacune, dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Edith Lucie BONGO Ondimba, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du crédit mobilier sous le N°RCCM : CG-BZV-01-1968-B14-00006, ont décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social de cinq milliards neuf cent soixante-deux millions six cent cinquante mille trente (5.962.650.030) Francs CFA, pour le porter de Soixante-quinze milliards deux cent sept millions huit cent six mille cent (75.207.806.100) Francs CFA à quatre-vingt et un milliards cent soixante-dix millions quatre cent cinquante-six mille cent trente (81.170.456.130) Francs CFA, par incorporation de bénéfices prélevés sur le compte report à nouveau à hauteur de cinq milliards neuf cent soixante-deux millions six cent cinquante mille trente (5.962.650.030) Francs CFA, correspondant à une partie du résultat net de l'exercice clos le 31

décembre 2020.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 1.018.386 actions existantes, de 73.850 Francs CFA à 79.705 Francs CFA chacune;

Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, relative à l'augmentation du capital social reçue à cet effet par Maître Salomon LOUBOULA, 4° 10 Mai 2024, enregistrée à Brazzaville EDT-Plaine, le 30 Juillet 2024, sous Folio 139/16, numéro 6307, l'augmentation du capital social de la Société BRASSERIES DU CONGO en sigle « BRASCO » d'un montant de cinq milliards neuf cent soixante-deux millions six cent cinquante mille trente (5.962.650.030) Francs CFA a été définitivement réalisée.

Les statuts ont été mis à jour le 05 Aout X)24, déposés le même jour au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, préalablement aux formalités d'enregistrement subséquentes; Dépôt légal a été effectué, le 30 septembre 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville enregistré sous le numéro CG-BZV-01-20246-D-00732: Les formalités d'inscription modificatives ont été accomplies, le 30 septembre 2024 au Greffe du Tribunal du commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-1968-B14-00006

Pour insertion légale
Le Notaire,
Maître Salomon LOUBOULA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine (Ex Camp 15 Août)
B.P : 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél : (+242) 06 677 89 61
E-mail : salomonlouboula@gmail.com

INSERTION LEGALE.

TotalEnergies Marketing Congo S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
Siège social : RUE DE LA CORNICHE B.P : 1037, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO.

RCCM : CG-BZV-01-2001-B14-00069.

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL ET D'UN ADMINISTRATEUR. COOPTATION D'UNE ADMINISTRATRICE ET DESIGNATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GENERALE.

Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2024 reçu en dépôt aux rangs des minutes du Notaire soussigné, le 31 Juillet 2024, enregistré à la recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Baongo à Brazzaville, le 07 Août 2024, sous folio N°138/004, numéro 2066, le Conseil d'Administration de la Société TotalEnergies Marketing Congo, Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital de 10.000.000 francs CFA dont le siège social est situé à Brazzaville, rue de la Corniche, B.P :1037, République du Congo, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Gregory POETSCHKE de ses fonctions d'Administrateur et Directeur Général, a décidé de coopter, en qualité d'administratrice, Madame Anne Marie KAMENI, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2026. Cette cooptation devra être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. De même, ledit conseil après en avoir délibéré, a décidé de confier la Direction Générale de TotalEnergies Marketing Congo S.A à Madame Anne Marie KAMENI pour la durée de son mandat d'administratrice, à effet au 1^{er} Septembre 2024. Celle-ci prendra le titre de Directrice Générale. En outre, le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2024 a délégué tous pouvoirs à Madame Anne Marie KAMENI, Directrice Générale de la Société TotalEner-

gies Marketing Congo S.A pour assurer la Direction Générale de ladite société conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts et des articles 487 et 488 de l'Acte Uniforme Relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique (AUSCGIE) de l'OHADA. Pour l'exercice de ses fonctions, elle est investie des pouvoirs les plus étendus qu'elle exerce dans la limite de l'objet social, sous réserve toutefois des pouvoirs que l'Acte Uniforme attribue expressément aux Assemblées Générales ou réserve spécialement au Conseil d'Administration, ainsi que les dispositions concernant les cautions, avais et garanties. Dépôt légal de ce Procès-verbal du Conseil d'Administration a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 septembre 2024 par les soins du Notaire soussigné et l'inscription modificative a été portée le 02 Septembre 2024 au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM/CG-BZV-01-2001-B14-00069.

Fait à Brazzaville, le 04 octobre 2024

Pour insertion légale
Maître Salomon LOUBOULA

CRISE DU FOOTBALL CONGOLAIS

Impasse totale et confusion absolue

Le conflit entre le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (qui est l'unique interlocuteur valable du Congo devant la FIFA) et une "Commission ad hoc" mise en place par une « assemblée générale contestée » par une "majorité d'acteurs" membres de l'assemblée générale de la FECOFOOT, a été ravivé en fin de semaine dernière. La situation est devenue explosive avec des répercussions potentielles.

Le football, autrefois dernier bastion du sport et source de fierté du Congo est désormais au centre d'un spectacle sordide. Alors qu'on croyait à une trêve avec l'arrivée d'une délégation conjointe FIFA/CAF, le week-end passé a été plutôt marqué par une confusion totale. Samedi 5 octobre 2024, le Comité exécutif que dirige Jean-Guy Blaise Mayolas avait prévu d'organiser une assemblée générale extraordinaire au siège de l'instance, sous l'œil de la CAF et de la FIFA. Mais ses invités venus aussi en mission, avec les 31 membres de l'assemblée générale sur les 41 attendus et les membres du Comité exécutif ont trouvé les lieux fermés. La veille (escalade sans précédent dans



Les délégués de la FIFA et de la CAF constatant la fermeture du siège fédéral

le bras de fer Comité exécutif, d'un côté, Commission ad hoc affilée au ministère en charge des sports, de l'autre), des gendarmes ont investi le siège fédéral, délogé les employés et mis des scellés. Une action diligente par un juge, sur requête de la Commission ad hoc.

Finalement, l'Assemblée ne s'est tenue que dans un hôtel. Où les représentants de la FIFA (Tavares Fernandez Gelson Da Conceição, directeur régional à la Division associations membres pour l'Afrique, et Ahmad Mohamed Mohamed Mockhter Harraz) et ceux de la CAF (Seydou Mbombo Njoya, 4^e vice-président ; Jean-Jacques Marcel Diène, chef de

cabinet du secrétariat général ; et Pierre Alain Mounguengui, président de la Fédération gabonaise de football) ont « acté que la FECOFOOT, telle que dirigée par l'équipe actuelle du Comité exécutif a bel et bien réuni la majorité des délégués ». Un procès-verbal a été établi devant un huissier de justice.

A préciser que l'actuel "Président de la Commission ad hoc", William Bouaka, a fait ouvrir le portail de l'instance quelques heures après le départ de ceux que son camp croit avoir révoqués, comme pour montrer qu'ils en sont désormais les nouveaux locataires. « Le siège n'a pas été barricadé. Ils ont créé le ciné-

ma pour boycotter cette passation de service (NDLR : il avait annoncé que la passation de pouvoir aurait lieu ce jour-là) », a-t-il indiqué.

Avec ce qui se passe, une décision de la FIFA est donc attendue dans les prochains jours, une fois que ses commissaires dépêchés à Brazzaville auront rendu compte aux instances internationales de gestion du football. D'ores et déjà, dans une correspondance à la banque Crédits du Congo, la FIFA a écrit que « les signataires du compte bancaire FIFA Forward de la FECOFOOT (Jean-Guy Blaise Mayolas, Badji Mombo Wanteté et Raoul Kanda), qui exercent toujours leurs fonctions respectives au sein de la FECOFOOT ne doivent en aucun cas être remplacés par d'autres signataires ». Ces signataires, poursuit-elle, « sont les seuls habilités à autoriser les paiements depuis ce compte bancaire ». « Tout changement de signataire sans l'autorisation préalable de la FIFA entraînera l'interruption du versement des fonds de la FIFA vers le compte bancaire Forward », précise l'instance mondiale.

Jean ZENGABIO

DISPARITION

Jacques Gambou, un dirigeant charismatique s'en est allé

Décédé le 16 septembre dernier à Paris, Jacques Gambou, ancien directeur de cabinet de l'actuel ministre en charge des sports, a été inhumé lundi 7 octobre 2024 au cimetière du Centre-ville, à Brazzaville. Auparavant, un culte a été célébré pour lui en la paroisse évangélique du Temple du centenaire. Les parents, amis et les connaissances y sont venus nombreux.



Jacques Gambou

Avec la mort de Jacques Gambou, disparaît un dirigeant sportif charismatique. Un passionné de football. Le disparu s'était distingué dans différentes équipes dirigeantes de clubs congolais. Il a été d'abord président d'UCOSPORT, l'équipe de l'ex-Union congolaise des banques (UCB). Il a ensuite pris en main le club Kahunga de Bacongo, dit Nancy, abandonné à l'époque par ses fondateurs. Puis il a été porté à la tête de la Ligue départementale de football de Brazzaville. Pendant plusieurs mandats.

C'est sous le règne de Jacques Gambou qu'ont été introduits les tableaux électroniques de changement de joueurs dans le football congolais. Ce football lui doit aussi les premières civières modernes de son histoire. De mémoire de reporter sportif, ses prédécesseurs n'y étaient jamais parvenus.

Jacques Gambou avait aussi l'auréole d'organisateur et de meneur d'hommes. Il croyait en l'avenir du football congolais. Mais en 2010, il a été empêché de devenir président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) au cours d'un scrutin qu'il menait largement au décompte des voix. Ses détracteurs avaient coupé l'électricité et interrompu la poursuite de l'opération, avant de déclarer injustement l'invalidité de sa candidature. Triste épisode !

Va et repose en paix, président Gambou !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

POINTE-NOIRE

Faire du tennis un sport d'éducation et d'émancipation des jeunes

Un tournoi de tennis dénommé "Tennis Jeunes talents" (TJT) a eu lieu les 21 et 22 septembre 2024 à Pointe-Noire. C'était la deuxième édition. Dans l'objectif de faire que l'activité physique et sportive soit un pilier de contribution à l'éducation et à l'émancipation des enfants, le comité d'organisation, par le biais de son directeur, Abel Matangou, a organisé une activité particulière à Pointe-Noire. La jeunesse s'est vue offrir une autre possibilité de s'illustrer par la pratique du tennis. Mais il ne s'agissait pas seulement de pratiquer ce sport, mais aussi de l'enseigner pour mieux en maîtriser les techniques de base. C'est sous le thème : « Jeunesse, sport éducation » qu'a eu lieu ce tournoi. Un grand nombre de parents sont venus encourager leurs enfants dans ce sport. Pendant deux jours, les jeunes filles et garçons, de 12 à 20 ans, se sont mis en compétition dans le but de valoriser le tennis dans leur milieu et de faire que l'éducation puisse s'associer au sport. Une approche possible dans la résolution de certains des maux qui touchent la jeunesse congolaise.



Romane Youenn, félicitée par les organisateurs du tournoi

Le tournoi a mis aux prises 29 participants, dont 20 garçons et 9 filles. En présence d'un jeune athlète venu de Nkayi, pour la circonstance. Au tableau des garçons, il y a eu près de vingt matchs. Le jeune Bolidard Ibaka s'est encore illustré en prenant une fois de plus le dessus sur Gloire Malouta, en finale, sur le score de 6/3-6/4.

Par contre, au tableau des filles, à l'issue d'une dizaine de matchs, la jeune Romane Youenn a dominé Mlle Julia Miekountima sur le score de 6/2-6/0.

A signaler que ce tournoi vise à encourager la pratique du tennis dans les milieux jeunes, à promouvoir leur talent et en faire un levier de croissance physique

et morale pour la jeunesse de tous les départements du Congo.

Dans son mot de circonstance pour la clôture de cette deuxième édition, M. Abel a remercié le président de la ligue, M. Mbadi Dieudonné, pour son engagement vis-à-vis de ce sport. Il a remercié tous les sponsors qui ne cessent de le soutenir dans ce projet depuis la première édition avec leurs dons et soutiens de toutes natures. « Notre tournoi de tennis se développe et doit aussi s'entretenir chaque année. Pour assurer ce développement, nous faisons face à des besoins de diverses natures. Il nous faut donc des recettes, des équipements, des prix, de la restauration,

des balles, etc. Une partie de tout cela provient de notre réseau de partenaires et sponsors. Nous tenons au sein du bureau à féliciter tous les jeunes pour leur comportement et leur bonne humeur sur et en dehors des terrains. A les remercier de leur patience quand il ne faisait pas beau et de leur collaboration. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir dans notre tournoi un compétiteur venu de Nkayi. Vous, les joueuses et joueurs dans le dernier carré, vous êtes l'image forte et l'espoir de notre sport, de notre passion qui est le tennis. Nous vous félicitons pour vos belles performances sportives avec des intensités techniques et émotionnelles. Cette jeunesse, plutôt que de constituer un handicap, devrait être considérée comme une opportunité pour le développement socioéconomique du pays surtout en année de la jeunesse », a-t-il dit.

A noter que le comité d'organisation du tournoi Tennis Jeunes Talents souhaite encore un plus grand nombre de jeunes s'inscrire pour la troisième édition prochaine.

Madocie Deogrtias MONGO

REMERCIEMENTS

Très touchés par les marques de sympathie et de compassion manifestées suite au décès de Jean-Jacques Serge NGANGA, ancien cadre de l'ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, survenu le 14 septembre 2024 à Brazzaville, la veuve Georgine NGANGA, les enfants NGANGA, les amis du défunt qui se sont joints à la famille et le quartier Kibina, dans le 8^e arrondissement Madibou, à Brazzaville, remercient tous ceux qui leur ont apporté leur soutien et leur assistance multiforme, jusqu'à l'inhumation le 28 septembre 2024 au cimetière « Les élus du ciel », à Mabaya-Koubola, sur la nationale n°1.



Que l'âme du disparu vive en paix.